

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ÉTRANGER 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
TÉLÉPHONE (Rédaction 13.75
Administration
et Annonces 87)
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Directeur politique: E.-PAUL GRABER, conseiller national

Le numéro: 10 ct.

ANNONCES
(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura Bernois . . . Fr. 0.20
Minimum par annonce » 2.—
Suisse » 0.30
Étranger » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME » 1.—

Encore à propos de l'aile gauche

Le « Neuchâtelois » a bien voulu descendre des hauteurs de la tour d'ivoire dans laquelle les radicaux neuchâtelois se réfugient si souvent, pour commenter notre article. Nous lui sommes très reconnaissant de tant d'honneur et nous voyons obligé, pour ne pas demeurer en reste de galanterie journalistique, de commenter ses commentaires.

Nous laisserons de côté ces petites formules puériles destinées à cacher ou à causer du dépit: «...il continue à avoir la défaite mauvaise» «...il s'en prend aux radicaux de sa déconvenue». Tout cela ce sont des clichés propres aux écoliers et il y a belles lunes que personne n'y prend garde.

Le « Neuchâtelois » semble extrêmement heureux de constater que les élections neuchâteloises ont mis fin au « beau rêve d'une politique de gauche, à l'exemple de la France ou de Genève ». Il est réjoui à la pensée que « la triste réalité me paraisse infiniment amère ».

C'est vrai. C'est très vrai! Je fais ce rêve. J'en crois la réalisation possible et désirable dans l'intérêt de notre canton. La politique radicale le favorise et continuera à le favoriser, car elle ne peut se libérer du veto des conservateurs. Elle pourrait s'en affranchir en s'appuyant à gauche, mais les chefs du radicalisme ont partie liée avec ceux des conservateurs et, qui plus est, ils ont une peur maladive du socialisme.

C'est vrai. C'est très vrai! Je fais le rêve de voir l'exemple de la France suivi dans le canton de Neuchâtel. Celui-ci, depuis un peu plus d'un siècle, a subi le contre-coup de tous les efforts de la démocratie française. Nous étions une terre favorable à la belle propagande républicaine venue du pays de la Révolution de 89. On le vit en 1831, en 1848. On le vit après 1871. Notre tradition de laïcité scolaire en est un témoignage vivant.

Malheureusement, depuis une vingtaine d'années, et au fur et à mesure que le courant socialiste s'affirme, le radicalisme neuchâtelois a abandonné ce rôle. Il a perdu le souffle, l'ardeur, l'enthousiasme dont il sut faire preuve. Il ne sait plus vibrer avec les forces avancées de la France. La belle et grande envolée républicaine qui s'y est manifestée dès le 11 mai 1924 a laissé le radicalisme officiel de notre canton indifférent. Herriot, Painlevé, Buisson, Blum, ont inauguré une ère nouvelle, ont apporté un autre esprit profondément républicain, ardemment démocratique. La France de la liberté s'est réveillée et a trouvé des orateurs et des journalistes pour donner à ce réveil des expressions qui ont porté l'émotion dans tous les cœurs aimant le progrès. En face de cette belle phase de la politique de France, le radicalisme neuchâtelois officiel est resté froid, compassé, sceptique même. On y avait la nostalgie de la politique conduite au temps où l'« Action Française » des royalistes Mauras et Daudet donnait le ton.

Mais notre peuple, lui, dans le fond, suit avec intérêt ce réveil républicain. Dans les rangs décimés du radicalisme, il y a des sympathies qui s'en vont à la politique nettement républicaine du Bloc des gauches. On s'y est réjoui de voir ce bloc conquérir presque toutes les grandes villes de France. Il y a des éléments qui sentent quelque chose palpiter en eux quand le premier ministre de France s'écrie: « De toute sa volonté, de toute sa raison, de toute sa sensibilité, notre pays n'aspire qu'à être un bon ouvrier de la paix, d'une paix juste où il n'y ait plus d'opresseurs ni d'opprimés »; qui ne rougissent pas quand leur quotidien met en manchette ce sévère jugement de notre Jean-Jacques Rousseau: « Tant que quelqu'un manque du nécessaire, quel honnête homme a du superflu? »

Cela, tout cela laisse le radicalisme neuchâtelois indifférent. Il fait la politique... de la « Gazette de Lausanne »!

Ce même recul du radicalisme neuchâtelois incapable désormais de suivre l'exemple de la France et de Genève — de Genève où le Bloc des gauches a mis fin à l'hégémonie artificielle des conservateurs — nous l'avons constaté dans la politique fédérale.

Et voici que le « Neuchâtelois » croit pouvoir voiler cette situation par un incident électoral. « Le parti radical a fait la démonstration, le 19 avril, qu'il n'est point encore trop mal en point; sauf erreur, il fut le seul à enregistrer une avance ce jour-là; même le parti socialiste subit un déchet assez sensible, ou notre mémoire nous tromperait-elle? »

Mon cher confrère, votre mémoire ne vous trompe pas. Elle est excellente. Mais ne voyez-vous donc pas ce qu'il y a de mesquin et d'étriqué à un tel argument. Parce que quelques centaines de radicaux de La Chaux-de-Fonds qui avaient passé du parti radical au P. P. N. ont repassé du P. P. N. au parti radical, vous croyez légitimer votre léthargie politique et pensez à de futurs succès électoraux dus à quelque habile combine?

Et vous pensez que c'est de la politique? Et vous pensez pouvoir impunément retenir la roue du progrès?

Allez, vous avez l'air de croire que le souffle de vie qui passe sur le monde peut être retenu

La démagogie de nos réactionnaires

Lorsqu'il arrive à l'opposition de faire de la démagogie, cela ne vaut pas cher, mais heureusement, de ce côté-là, ceux qui la font en sont généralement les premières victimes. Lorsque les partis au pouvoir se livrent à cet exercice, ça vaut encore beaucoup moins, car cela a un effet direct sur les affaires publiques et cet effet est toujours coûteux.

En voici un exemple que la Commission de gestion du Conseil national dénoncera dans quelques jours, au moment où l'on discutera les comptes de 1924. C'est à propos du nombre des fonctionnaires. Vous savez quelles campagnes furibondes les journaux de la droite tout spécialement ont menées pour qu'on réduise ce nombre. A les entendre, presque tous les serviteurs de la Confédération étaient des tire-au-flanc, grassement payés, turbulents par-dessus le marché et envers lesquels les plus zélés eussent volontiers, s'ils l'avaient osé, demandé qu'on appliquât les méthodes fascistes.

Nous avons eu plus d'une fois l'impression que le Conseil fédéral, devant ces assauts répétés, était obligé d'aller au delà de ce que l'intérêt de nos administrations exigeait et même au delà de ce que les chefs de département estimaient utile. Mais pour faire plaisir aux énergumènes de la droite, ou plus encore par crainte de ces énergumènes, le Conseil fédéral a réduit, réduit le nombre des employés. Et voici qu'on constate que pour hâter cette réduction, il a poussé à la retraite un chiffre respectable de travailleurs, alors que ni les années de service ni la fatigue ne justifiaient une pareille mesure. Ainsi, tous les semestres, M. Musy, dans un bulletin qu'on délivre aux députés, peut enregistrer la décroissance constante du nombre des employés. Ce

n'est pas le cas, il est vrai, dans le département militaire, où l'augmentation n'a jamais cessé. Mais de cela les énergumènes dont je vous parle ne se sont jamais plaints.

Décharger le budget d'une administration en chargeant la caisse des pensions de pensionnaires encore valides, est une drôle de façon de faire des économies. C'est aussi une singulière façon de faire du bon travail que de surmener le personnel en lui enlevant des bras nécessaires.

C'est à quoi aboutit la démagogie de nos réactionnaires. Mais elle a eu d'autres effets encore. Au lieu de faire faire certains travaux par des employés comme cela était la coutume, on a remis ces travaux à des entrepreneurs privés qui engagent les travailleurs à leur compte et paient avec les deniers de la Confédération. Quels sont leurs bénéfices, le travail est-il bien fait, et cela coûte-t-il meilleur marché à la Confédération? Ce sont tout autant de questions sur lesquelles nous ne pouvons nous prononcer, mais cette méthode permet de donner satisfaction aux démagogues; le nombre des employés est ainsi diminué. Ceux qui les remplacent coûtent sans doute plus cher et ils échappent au contrôle du parlement. Il y a dans cette pratique plus à perdre qu'à gagner pour l'Etat. Quant aux gouvernants, ils y gagnent les compliments des mangeurs de fonctionnaires et c'est pour eux le principal, le reste est secondaire.

Si l'automne prochain, les électeurs suisses ne marquent pas une poussée vers les partis de progrès, nous en verrons encore bien d'autres. Ce n'est pas impunément qu'on gouverne pendant plusieurs législatures sous la tutelle des extrémistes de droite.

C. NAINE.

par le rédacteur du « Neuchâtelois » à Cernier, et vous ne comprenez pas ce qu'il y a de candide en cela.

Nous marchons en avant, partout, toujours, et cette marche en avant exige une politique affranchie des liens des conservateurs, et parce que vous ne le faites pas... une aile gauche se forme. Et voilà.

E.-Paul GRABER.

Un nouveau livre de Victor Margueritte

L'écrivain français, bien connu depuis « La Garçonne », vient de publier, chez Flammarion, un volume de critique, mi-pamphlet, mi-récit d'histoire, sur les origines de la guerre. Il y a là-dedans une flamme de vérité. C'est ce qui en fera l'attrait pour la jeune génération. Voici une page saisissante et combien actuelle: le récit de la première aventure marocaine. Quand on l'aura lue, on voudra parcourir tout entier ce volume dans lequel l'auteur décrit, avec une documentation précise et souvent inédite, quelques-uns des aspects de la politique européenne avant le drame de 1914.

Kiderlen cessant de réclamer, au Congo, sa large coupure de 400,000 kilomètres carrés, dut se contenter de deux « piqures » donnant accès au fleuve et communication avec le Congo belge, mais réduisant l'acquisition à 275,000 kilomètres carrés. La France gardait liberté de passage, pour l'intérieur de sa colonie, et recevait partie du Cameroun. Ses droits, quant au Maroc, étaient reconnus pour introduction de toutes les réformes administratives, judiciaires, économiques, financières et militaires. Berlin qui avait dû renoncer au condominium économique, était réduit au régime commercial de tous: « la porte ouverte ».

Marché si profitable à la France que l'Allemagne coloniale, les pangermanistes fulminèrent. Le ministre des colonies, Lindequist, donna bruyamment sa démission. Nous ne céditions en effet que des territoires quasi incultes où vivaient en tout 40 colons, concessionnaires ou commerçants encadrés par 150 fonctionnaires, officiers ou sous-officiers! Il est vrai que quelques-uns des concessionnaires étaient en même temps hommes politiques influents, d'où hurlements d'écorchés. Nous acquérons en échange la souveraineté de tout le vaste Empire Nord-Africain.

La Banque était en train de conquérir le monde. Cette grande Banque que Jaurès, à l'heure où le ministère va tomber, imagine, dans son discours du 20 décembre, « organisant les capitaux, permettant, par cette action internationale, de répartir entre les divers pays producteurs, en proportion de leur production et de leur puissance de travail, les grands débouchés économiques du monde... C'est là, — s'écriait le visionnaire, — c'est là qu'est le principe d'une expansion sans monopole territorial, sans monopole industriel, sans monopole de douane. Oui, c'est la grande porte ouverte dont parlait l'autre jour M. le Président du Conseil, porte ouverte où peuvent sans doute passer les affaires, mais où il faut aussi que passe la paix. »

Or, ce que ne souhaite ni la grande industrie

du Fer, ni même la Haute-Banque qui la commande, c'est la paix. Ce qu'elles préfèrent, c'est la guerre multiplicatrice d'affaires. La pléthore des stocks, la surproduction toujours croissante s'écouleront mieux. Et l'or d'échange rentrera davantage par cette autre porte ouverte... Déjà le menaçant fléau, que la sagesse du ministre Cailiaux vient d'éloigner de nos frontières, gronde dans l'Europe orientale... Eteint au Maroc, le foyer s'est allumé en Tripolitaine... Les Italiens et les Turcs sont aux prises. Profitant de ce que le protectorat français sur l'Empire chérifien était, dès septembre 1911, virtuellement accompli (il ne sera officiel que le 10 mars 1912), l'Italie s'était en effet décidée à réaliser le gage tripolitain. En dépit du triple consentement de la Russie, de l'Angleterre et de la France, — si celle-ci, une fois servie, déniait à Rome la terre compensatrice? Le 28 septembre 1911, la Consulta avait donc signifié au Sultan qu'elle tenait pour intérêt vital la tâche d'élever Tripolitaine et Cyrénaïque à un haut degré de civilisation. La Turquie, ayant manqué à cette mission, elle revenait à Rome... Aussitôt Pétersbourg de se dire: « Chacun se sert, en Méditerranée. Et nous? »

Si bien que le 4 novembre, — le jour même où est signé l'accord franco-allemand, — Isvolsky s'en vient porter au quai d'Orsay ce billet doux: — Nous n'avons point contrecarré votre établissement au Maroc, donnez-nous donc en échange liberté d'action en Orient (Bosphore et Dardanelles) et en Extrême-Orient (Nord de la Chine)...

Parti socialiste du canton de Berne Versements en faveur du Fonds de lutte

Deuxième liste-quittance	
Section Wynau	fr. 42.—
» Heimberg	» 57.50
» Busswil	» 58.50
» Saanen	» 8.—
» Muri-Gümligen	» 88.50
» Krattigen	» 17.50
» Zweisimmen	» 34.50
» Köniz-Niederscherli	» 35.—
» Thierachern	» 24.50
» Konolfingen	» 23.50
» Langenthal	» 300.—
» Aeffligen	» 30.—
» Ringgenberg-Goldswil	» 43.—
» Erlach	» 36.—
» Frutigen	» 21.50
» Wohlen	» 10.—
H. K., Berne	» 1.—
G. Z., Ringgenberg	» 5.—
Total de la deuxième liste	fr. 836.—
Première liste	fr. 378.50
Total des deux listes	fr. 1,214.50

Nous invitons les sections à boucler les comptes du Fonds de lutte le plus vite possible.

Secrétariat du Parti socialiste
du canton de Berne.
Monbijoustrasse 61, Berne.

ACHETEZ L'HORAIRE DE POCHE DE LA « SENTINELLE ».

M. le pasteur Pettavel approuve l'attitude courageuse du Conseil communal

Nous lisons, avec un réel plaisir, les lignes suivantes dans un article que notre sympathique confrère La Feuille du Dimanche consacre à la question du monument aux morts et de la cérémonie des médailles militaires. Le langage de La Feuille du Dimanche nous change des basses calomnies et des excitations parues dans une partie de la presse romande. Nous remercions M. Pettavel des paroles franches et empreintes du robuste bon sens montagnard qu'il fait entendre par la voie de son organe:

L'attitude prise en ces dernières années par notre majorité socialiste en matière militaire-pacifique, est parfaitement respectable, logique et courageuse. Elle n'a rien de révolutionnaire ni de bolchévisant. Les esprits les plus sérieux posent ardemment la question du désarmement et poussent à une solution plus ou moins radicale. Des hommes d'un beau patriotisme et d'une piété profonde, tels le professeur Ragatz, l'ingénieur Cérésole et d'autres, affirment que la Suisse doit commencer le mouvement du désarmement général et ils ont pour ce dire de hautes et excellentes raisons. Nos dirigeants socialistes, après avoir cédé à un premier mouvement de méfiance à l'égard de la Société des Nations, sont revenus de cette impression première et appuient vigoureusement l'alliance politique et économique des peuples; ils s'adonnent à cette propagande de toute leur conscience et avec courage; ils ont pensé être conséquents avec eux-mêmes et avec l'orientation qui est la leur, en s'excusant de ne pouvoir assister à la distribution des médailles militaires. Je ne sais si, personnellement, j'aurais poussé la logique de mes principes jusqu'à; ils l'ont fait, je les en estime et ils méritent une fois de plus le respect de notre population et de notre jeunesse; une autorité communale qui ne craint pas d'affirmer ses convictions morales et sociales mérite l'estime de tous les honnêtes gens et notamment de la population chrétienne de notre ville.

Je crains qu'en insistant pour que le Conseil communal préside aux deux cérémonies, malgré les réserves très claires qu'il avait préalablement exprimées, je crains que le Comité d'initiative ne se soit donné l'air, je le répète, ne se soit donné l'air, de tenter une manœuvre politique. Je ne dis pas qu'il y ait eu manœuvre politique, je dis que l'apparence en saute aux yeux et aurait dû être évitée; il est déplorable que la presse de Suisse romande et les journaux vaudois, la « Gazette » et la « Revue », se soient emparés de cet incident pour décrier notre autorité communale et le socialisme en général; la « Gazette » conservatrice et militariste est très mal venue à juger de notre vie montagnarde à laquelle elle n'entend rien; et je regrette que nos journaux locaux publient des appréciations étrangères et inconvenantes et qui ne peuvent qu'aigrir les relations de notre vie communale en une heure où nous devrions conserver toute notre dignité et notre meilleure entente dans la communion d'un souvenir douloureux. Il est pénible à ceux qui se souviennent et dont le deuil demeure, qu'à propos de nos disparus on remue à pleins bras les vieilles haines politiques méchantes et bêtes.

Je ne crois pas que l'autorité communale soit astreinte à marcher à l'ordre de tous les Comités d'initiative qui font appel à sa présence béni-sante ou décorative. Et j'apprécie une autorité communale qui sur une question de principe et de conscience ne craint pas d'affronter la colère des adversaires et l'impopularité parmi les électeurs dont dépend leur mandat.

Au refus de l'autorité communale, je pense que le Comité d'initiative, au lieu de laisser s'épancher une plainte indignée aux échos du Léman, aurait mieux fait de s'incliner respectueusement (je crois encore au respect dû aux autorités constituées) et de changer ses plans conformément à ce que nous avons indiqué, à savoir une manifestation en deux cérémonies distinctes et présidées l'une par l'autorité civile, l'autre par l'autorité militaire. Et nous, les pacifistes, respecterons l'absolue liberté de la cérémonie militaire, demandant seulement que soit respectée aussi la liberté de nos convictions pacifistes. Cela est très simple, me semble-t-il, et purement démocratique.

La Suisse tient le record du pain cher

Le ministère français de l'agriculture a communiqué les renseignements suivants sur le prix du pain en Europe:

Paris	fr. 1.50 le kilo
Londres	» 2.10 »
Rotterdam	» 1.76 »
Vienne	» 1.95 »
Zurich	» 2.37 »
Gênes	» 1.73 »
Barcelone	» 1.91 »

Maison du Peuple

RESTAURANT DU CERCLE OUVRIER

Samedi 6 juin - Souper à fr. 3.— :

Potage St-Germain
Perchettes frites au citron
Pointe de bœuf jardinière
Pommes Dauphine
Salade — Glaces

Soupers aux Tripes
nature et mode de Caen

Dimanche 7 juin - Menus à fr. 3.— :

Dîner	Souper
Consommé Célestine	Potage du jour
Hors-d'œuvre russes	Perchettes meunière
Contre-filet de bœuf	Epicéau de veau glacé au Porto
à la mode	Pommes sautées
Carottes nouvelles	Salade panachée
à la Clamart	Dessert
Pommes nouvelles	
au beurre noisette	
Dessert	

CUISINIER CHEF **BONNE CAVÉ**
On prend des pensionnaires 6891

Essences de sirops „LINDO“

pour préparer chez soi les
Sirops aux arômes de Framboise, Grenadine, Citronnelle
Capillaire et Cassis. 6846

Droguerie H. LINDER 9, Rue Fritz-Courvolster 9.

Commune du Locle

Vente de bois

Le **lundi 8 juin 1925**, dès 13 1/2 h., la Commune du Locle
era vendre aux enchères publiques et aux conditions qui seront
réalablement lues, dans ses forêts de la Combe-Girard et de la
oux-Pélicet, environ :
200 stères sapin, dazons et hêtre,
quelques tas de perches et tuteurs.
Rendez-vous des amateurs au haut de l'Argillat. 6832
La vente a lieu au comptant
LE LOCLE, le 2 juin 1925.
Conseil communal.

Au Cinéma, dès mardi :
Le Petit Jacques

Métropole - Variétés - Cinéma

Samedi — Dimanche — Lundi

Grands Concerts d'Adieux

par les célèbres duettistes

Bersin-Durieux

dans leur charmant répertoire

Dariel's comique excentrique
vocal et instrumentiste **Gaby Blais** chanteuse réaliste
comique à voix

Que chacun vienne assez tôt pour être sûr d'avoir sa place
— Succès — 6884

Dès mardi, au Cinéma :
Le Petit Jacques



Commune du Locle

Foire au bétail

aura lieu **MARDI 9 Juin 1925**
Les foires au bétail ont lieu
le deuxième mardi de chaque
mois.
829
Conseil communal.



Guérison complète du
GOITRE et des GLANDES
par notre friction antigoitreuse
- Le Strumavan - Seul remède
efficace et garanti inoffensif. —
Nombreuses attestations. — Fla-
con fr. 5.— ; 1/2 flacon fr. 3.—.
Prompte expédition par la Phar-
macie du Jura, Bienne. 5505

Château des Frères - Le Locle

Dimanche 7 juin 1925

GRANDE FÊTE

organisée par

LA LITTÉRAIRE

Musique de fête : L'Union Instrumentale
(Direction : M. Emile Pellaton)

JEUX ET ATTRACTIONS DIVERSES SURPRISES

Danse après-midi et soir jusqu'à 23 heures

En cas de mauvais temps, la fête est renvoyée au 14 juin.

Se recommandent : Le tenancier et la Société.

Aucun revendeur ne sera toléré sur l'emplacement. 6871

PHOTOGRAPHIES

EN TOUS GENRES

PORTRAITS - GROUPES - CARTES
POSTALES - AGRANDISSEMENTS, etc.

A. WERNER, Paix 55

TÉLÉPHONE 11.08 6638

OUVERT SEMAINE ET DIMANCHE

Ouvriers ! Faites vos achats chez les négociants
qui favorisent votre journal de leurs annonces

Jardin du Restaurant de Bel-Air

Dimanche 7 juin, dès 15 heures

Concert - Fête champêtre

organisés par la 6881

Société de Musique « La Lyre »
(Direction : M. W. PERRET)

Jeux variés - Danse dans la Grande Salle de Bel-Air
Entrée gratuite au jardin

Dès 20 h. : **Grande soirée dansante**

Orchestre „ONDINA“
Invitation cordiale à tous. Le Comité. 6884

Foire du Locle

500 couteaux de table à 50 centimes

Tout ce que vous pourrez désirer acheter à la foire, en articles
de ménage, aluminium, émail, fer battu, coutellerie, cuillères et
services de table, broserie, paillasons, tabourets, seaux, baquets
galvanisés, lessiveuses, buanderies, puits, planches à laver,
Outils de jardin, Grilles tous genres, Pincettes, Cordeaux,
Crosses, Corbeilles à linge.

vous le trouverez en première qualité
à prix très avantageux chez

SANDOZ FRÈRES - Le Locle

Successors de H. SANDOZ-ROULET

Grand choix de **POTAGERS** tous systèmes
Profitez de nos prix réduits 6896

Cinéma APOLLO, Le Locle

Encore **SAMEDI** et **DIMANCHE**, à 20 1/4 h. - **Dimanche** : **MATINÉE** à 15 h.

Harold Lloyd

dans

FAUT PAS S'EN FAIRE

6 actes de fou rire

L'Enigme du Mont-Agél

Drame en 6 actes 6897

Dès **lundi**, au Cinéma :
La hantise du désert blanc

Eden-Concert-Variétés-Cinéma

Brasserie du Saumon

CONCERT

par **SAINTEVE** de la Gaité lyrique

et **Maud NURBEL** du Petit-Casino de Paris
dans leur répertoire de duos, en costumes
SUCCÈS!

Théo Parlon chanteur-diseur
Entrée libre 6899

La hantise du désert blanc
Dès **lundi**, au Cinéma

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

45

BEAU DANDY

par la baronne ORCZY

Traduction de Louis d'Arvers

(Suite)

Mittachip essayait de fermer les oreilles pour
ne pas entendre ces aboiements terriblement si-
gnificatifs.

— Sommes-nous encore loin de la hutte, Mit-
tachip ?

— Non, Votre Honneur, répondit l'avoué, tout
vibrant d'horreur.

— Etes-vous sûr au moins, que ce berger y
sera ?

— Je l'espère, Votre Honneur.

— Alors, décidément, j'adopte votre projet et
je chargerai cet homme de porter les lettres, c'est
plus prudent, bien qu'en réalité je crois que je
n'aurai plus à craindre ce soir l'invincible Beau
Dandy.

— Mais... vous ne voulez pas les laisser où
elles sont pour cette nuit ?

— Etes-vous fou ? Elles sont seulement des-
sous une faible couche de terre, à l'abri de quel-
ques ajoncs et un des chasseurs peut les décou-
vrir d'un coup de botte en explorant les alen-
tours de la cahute !... Et, comme il a été dit, dans
tout Brassington, que Lady Patience offrait une

grosse récompense contre un certain paquet de
ces lettres... Non, oh non ! ce serait une grave
imprudence.

Pourtant, tout valait mieux que le porter sur
soi, l'incident de l'après-midi l'avait bien prouvé,
et Sir Humphrey bénissait son étoile qui l'avait
inspiré de s'en décharger aussitôt après s'en être
assuré la possession.

Le plus sage était donc d'attendre que la nuit
fût tout à fait venue afin de terrer l'objet sans
être vu et de le remettre à Miggs, qui le porte-
rait chez l'huissier.

La chasse à l'homme

La nuit était venue trop vite pour le courage
de Mittachip, qui se sentait repris de toutes
les terreurs de la veille, augmentées de quel-
ques nouvelles, et aggravées par les cris sauvages
sans cesse entendus au cours de cette chasse qui
semblait être partout à la fois. Il tressaillait à
chaque frémissement du feuillage, n'osait pas re-
garder dans l'obscurité qui lui semblait peuplée
de fantômes et n'était plus préoccupé que d'une
seule chose : tenir son cheval le plus près possi-
ble de celui de son maître.

— Si vous avez peur, vieux poltron, retour-
nez chez vous, et laissez-moi en paix, disait
celui-ci de temps en temps. J'arrangerai mes af-
faires seul et je n'ai pas besoin de vous.

Retourner seul par la plaine ! Mittachip au-
rait mieux aimé encore mille fois supporter la
colère de Sir Humphrey. Et, bien qu'il lui parût
ce soir particulièrement cruel avec cette ardente
soif de vengeance qui l'animait, il préférait, de
beaucoup, sa compagnie à la solitude. Il s'efforça
donc de modérer la manifestation de ses crain-
tes et les deux hommes marchaient silencieuse-

ment depuis quelques minutes quand ils perçu-
rent le léger craquement des petites branches
de bruyère sous le passage d'un troupeau et en-
tendirent les bêlements des moutons.

— Votre ami le berger est à son poste, je crois,
dit Sir Humphrey, avec une évidente satisfac-
tion, en se dirigeant vers la hutte de bois. Il
avait obligé Mittachip, plus mort que vif, à des-
cendre de son cheval et à l'attacher à côté du
sien au tronc d'un vieux arbre qui se trouvait là.

— Avez-vous apporté la lanterne ?

— Oui... oui... Votre Honneur.

— Alors, au travail, vite ! Les lettres sont
dans cette grosse touffe-là, pas très enfoncées
dans la terre ; glissez-vous dessous, et prenez le
paquet.

Il n'y avait qu'à obéir, et Mittachip obéit avec
toute la célérité que lui permettait sa terreur,
de plus en plus accentuée et paralysante... ses
mains tremblaient même si violemment qu'il lais-
sa tomber la lanterne, qui s'éteignit.

— Au diable votre lâcheté, vieux poltron !
grogna Sir Humphrey, cherchez à tâtons, main-
tenant.

— Dieu me garde ! murmura le malheureux
entre ses dents qui claquaient, si Beau Dandy
vient sur moi maintenant... que je suis là-des-
sous... vous ne m'abandonnez pas, Sir.

— Je mettrai ma cravache sur vos épaules
de vieux gredin, voilà ce que je ferai si vous ne
vous hâtez pas.

Il regardait le malheureux huissier, accroupi
sur la fougère, rampant sur les mains et sur les
genoux, la respiration haletante, attendant qu'il
ait trouvé ce qu'il cherchait.

Ce ne fut pas long, il reparut bientôt avec un
paquet boueux qu'il tendit à son inexorable mai-
tre.

— Au berger, maintenant ! commanda celui-ci,
et il poussa devant lui le tremblant Mittachip
sans lui permettre une observation.

— Berger ! hé, berger !

Miggs regarda autour de lui, à peine étonné.
Depuis qu'il avait été appelé à jouer un air de
danse à minuit, pour deux fous qui voulaient dan-
ser sous la lune, rien ne pouvait plus le sur-
prendre.

En conséquence, il trouva fort naturel d'être
saisi par le bras et poussé, sans mot dire, vers
le coin le plus sombre de la hutte.

— Vous désirez me parler, Votre Honneur ?
demanda-t-il seulement, de sa voix craintive, en
essayant de dégager au moins un de ses bras,
car l'étreinte nerveuse de Sir Humphrey était
plutôt rude.

— Oui, répondit très bas ce dernier. Vous
connaissiez bien Master Mittachip l'attorney,
n'est-ce pas ?

— Oui, oui... les moutons qui sont là ont été
achetés par lui, je crois... si vous permettez.

— Parfaitement, Miggs, intervint Mittachip,
ramené à son rôle par un vigoureux coup de
pied de son maître, et je suis venu vous trouver
parce que j'ai le plus urgent besoin que vous
alliez pour moi, tout de suite, à Wirksworth,
pour porter un paquet et une petite note de ma
part à mon clerc Master Duffy.

— Tout de suite ?... Par cette nuit ?... A cette
heure ? s'exclama Miggs.

— Oui, Miggs, il est nécessaire que vous par-
tiez au plus vite... Vous n'avez pas peur, j'es-
père ?

(A suivre).

Conseil général de la Commune de La Chaux-de-Fonds

Séance du vendredi 5 juin, à 20 heures

Sont agrégés : Kneuss Charles-Auguste, Bernois ; Krebs Charles-Auguste, Bernois ; Ochsenbein Ernest, Bernois ; Roueche Marie-Elisabeth, Bernoise ; Raas Berthe, Française.

M. E. Lambelet est nommé membre de la commission des travaux publics. William Vuagneux et Ch. Caussignac entrent à la Commission scolaire. Georges Dubois rend hommage à M. Emile Jeanmaire, qui fonctionna pendant 32 ans à la Fondation de l'Orphelinat communal. M. Henri Perrenoud le remplace. Après rapport de Paul Staehli, le Conseil communal accepte une modification de l'art. 15 du règlement organique de la Commune. Deux nouveaux membres, MM. Georges Bloch et Georges Dubois entrent dans la Commission de l'Hôpital. On adopte l'élevation à 2400 francs de la pension des agents, Camille Brandt rapporte à l'appui d'une demande de crédit pour l'ouverture d'une quatrième classe de réglage au Technicum. Luginbuhl recommande la prudence. Trois classes d'élevés filles suffisent. Il est vrai que cette année, il y a forte demande, mais elle est passagère. Il propose donc l'ouverture d'une classe provisoire, pendant deux ans. M. Breitmeyer désire le transfert d'une classe de l'école primaire dans un autre collège, dans le but d'employer le local vacant pour une nouvelle classe de réglage. Cosandier envisage la question de l'apprentissage en général, dont la surveillance n'est pas effective. Cette déficience de la loi est la cause du personnel disqualifié dont on se plaint aujourd'hui. Si nous voulons maintenir le renom industriel de notre ville, il faut aussi savoir faire les sacrifices nécessaires. Camille Brandt annonce que la Commune a dans ses projets la demande de création d'un fonds dans le but de reconstruire le Technicum, en temps opportun. Par 21 voix contre 1, le Conseil général décide l'ouverture d'une classe de réglage dans les locaux de la fabrique Schmidt, pour une durée de deux ans. Un poste de maître, entrée 1^{er} juillet, traitement 7 à 8000 francs, sera mis au concours.

La place d'aviation

M. le directeur des Travaux publics rapporte. Il donne des renseignements sur la société Nhora (Navigation horlogère aérienne) dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs à maintes reprises. La Nhora espère pouvoir introduire bientôt un service régulier avec transports postaux. La mise sous terre de la ligne électrique coûtera 9000 francs. L'arrêté prévoyant une subvention communale de 5600 francs est adopté.

Gestion et comptes

Georges Dubois rapporte. Il le fait avec une bonhomie familière qui lui vaut des marques de sympathie approbation.

Le déficit total des comptes 1924 s'élève à 370 mille 916 fr. 58. Les Services Industriels versent 500,000 francs au lieu des 400,000 fr. prévus au budget à la caisse communale, en raison de l'exercice favorable. M. Breitmeyer constate avec plaisir la plus-value de 300,000 francs enregistrée sur le budget. Au nom du groupe libéral, il accepte les comptes, mais refuse la gestion. M. Breitmeyer provoque des exclamations ironiques quand il déclare que les socialistes sont pour la lutte de classe et les libéraux pour la... collaboration. On l'a vu aux élections !

Fritz Eymann admet le droit de la minorité d'exercer une surveillance vigilante. Il a été étonné d'entendre M. Breitmeyer attaquer les régies sans que radicaux et P. P. N. aient protesté. Les régies fédérales sont pourtant une création des radicaux. Fritz Eymann défend le principe fondamental du socialisme qui tend à la suppression des inégalités économiques. Il est aussi fort étonné de voir que ces messieurs refusent de voter la gestion parce que les socialistes ont remis de l'ordre... dans le désordre des rentrées d'impôts.

Edmond Breguet conteste la déclaration de M. Breitmeyer qui déclare inexactement, que les socialistes veulent augmenter les impôts. C'est faux. Nous voulons, nous socialistes, une autre répartition de l'impôt, en déchargeant les petits contribuables, et en faisant payer davantage ceux qui ont de grosses fortunes.

M. Courvoisier-Piot prie les journalistes d'attirer l'attention du public sur les finances communales.

M. Vaucher ayant protesté contre les paroles de Fritz Eymann, celui-ci maintient ce qu'il a dit.

Fritz Eymann attire l'attention des citoyens sur l'importance qu'il y a, pour eux, d'acquiescer leurs impôts. Le mauvais exemple est souvent venu des gros contribuables, qui ne font pas leur devoir. Notre camarade dénonce avec énergie le privilège accordé aux Holdings trusts étrangers que le canton de Neuchâtel vient patriotiquement d'exonérer de certaines taxes.

Camille Brandt rappelle le désordre qui régnait dans la liquidation des arriérés d'impôts. Ce mauvais système durait depuis près de trente ans. On a découvert des comptes arriérés depuis 25 ans. Le directeur des finances démontre que M. Breitmeyer a prouvé son incapacité totale à découvrir un système d'amélioration financière.

M. Grosclaude félicite Camille Brandt de sa déclaration. Il attaque Fritz Eymann, en disant qu'il aurait fait preuve d'une singulière indulgence en faveur de ceux qui ne paient pas leurs impôts.

Notre camarade Fritz Eymann réplique : J'ai dit, en termes textuels, que les ouvriers ont intérêt, au point de vue moral, comme au point de vue pratique, à payer complètement leurs impôts. En conséquence, je suis fort étonné de la petite

Pendant le débat des médailles aux militaires de violents incidents se sont déroulés

M. Breitmeyer vient attaquer un conseiller général socialiste et le frappe Une mêlée générale se produit

habileté de M. Grosclaude, qui, d'habitude, est plus équitable que cela.

L'arrêté sur la gestion et les comptes est adopté à l'unanimité, moins une voix.

LE NOUVEAU BUREAU

M. Lambelet est élu président ; vice-présidents : M. Ségal et Luginbuhl ; secrétaires : Ariste Naine et Paul Gigon ; questeurs : M. Kramer et Jean Dellberger. — M. Ségal présente des félicitations à Georges Dubois, président sortant.

Le débat du monument et des médailles

Il sera impossible, malgré la meilleure volonté du monde, de reproduire ici, en détail, toutes les interventions. Nous nous bornerons donc aux principales. La motion suivante est déposée :

Motion Grosclaude

Les conseillers généraux signataires de la présente motion proposent l'adoption par le Conseil général de l'arrêté suivant :

Le Conseil général de la Commune de La Chaux-de-Fonds arrête : Article unique. La ville de La Chaux-de-Fonds accepte le monument élevé au souvenir des soldats morts au service militaire 1914-1918 et pourvoira à son entretien.

Ont signé : MM. Grosclaude, Jean Humbert, Jules Courvoisier, Georges Breitmeyer, Ernest Lambelet, Dr Bourquin, M. Ségal, René Besse, Dr Brehm, Braichet.

M. Jean Humbert, lib., prend le premier la parole et motive, en termes courtois, les raisons qu'il a d'appuyer cette motion. Elles ont déjà été indiquées dans la presse locale. Son principal argument consiste à dire que la Commune est « sectaire ».

M. Jean Fluhmann, rad., prend à son tour la parole. Il lui paraît que le refus du Conseil communal paraît dépendre de la coïncidence des deux cérémonies, l'une d'elles étant considérée par les socialistes d'allure nationaliste et guerrière. Pourtant, dira-t-il, ce n'est pas le cas. Il cherche à rassurer les socialistes. Il déclare que cette manifestation sera faite en civil.

On se demande alors pour quelles raisons des journaux ont indiqué que la demande avait été faite au Conseil d'Etat de pouvoir endosser l'habit militaire, ce jour-là.

M. Béguin, P. P. N., parle au nom du Comité du 1^{er} août et note que ces messieurs voulant rester en dehors de toute politique, se sont abstenus de prendre part aux polémiques entamées dans les journaux bourgeois.

Intervention de Paul Staehli

Le président du Conseil communal donne lecture de la lettre envoyée par le Conseil communal aux initiateurs de la cérémonie. On verra, par le ton courtois et bienveillant de cette missive, que le Conseil a mis une bonne volonté évidente dans cette affaire. Il en a été remercié de la manière que l'on sait, par une haineuse polémique de presse, où l'on est allé jusqu'à dire que les chefs socialistes de notre ville étaient des « criminels ». Paul Staehli protestera du reste avec l'énergie nécessaire contre l'attaque dont le Conseil communal a été l'objet par la voie de la presse. Voici le texte de la lettre du Conseil communal :

La Chaux-de-Fonds, le 30 mai 1925.

Au Comité du 1^{er} août,

En Ville.

Monsieur le Président et Messieurs,

Dans notre dernière séance, nous avons examiné la demande contenue dans votre honoree du 18 courant de désigner une délégation de deux membres pour recevoir le monument aux soldats morts, que vous édifiez dans le parc des Musées.

Tout en appréciant comme vous, les sacrifices qu'ont dû consentir les soldats mobilisés pendant la période de 1914 à 1918 et en éprouvant de vifs regrets que plusieurs d'entre eux aient été victimes de la maladie ou d'accidents, nous ne pouvons nous associer à la manifestation que vous organisez, à cause du caractère que vous avez estimé devoir lui donner.

Au moment où les peuples souhaitent ardemment la paix, il ne nous paraît pas indiqué de glorifier le militarisme et le nationalisme, pour rendre hommage aux soldats morts.

Dans ces conditions, vous comprendrez sans peine que nous ayons décidé de nous abstenir. Si vous en manifestez le désir, la bannière communale figurera à votre cortège.

Nous vous présentons, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Au nom du Conseil communal :

Le secrétaire, Le président,
(Signé) C. BRANDT. (Signé) Paul STAEHLI.

Cette lettre terminée, le président du Conseil communal lit encore la déclaration suivante :

Pour éclairer le débat, il est utile, pensons-nous, de vous donner connaissance de la réponse adressée par le Conseil communal à la demande du Comité du Premier Août.

Nous vous laissons, Monsieur le président et Messieurs, le soin de comparer les termes de cette lettre, les sentiments qu'elle exprime et la polémique haineuse et injustifiée engagée par un journal politique de notre ville, contre le Conseil

communal. Nous laissons aux hommes droits le soin de juger de quel côté se trouve l'intransigeance et le sectarisme. Oser prétendre que la décision de cette autorité est un affront infligé aux sentiments les plus vénérables de toutes les familles chaux-de-fonnières, une insulte aux morts, est une accusation qui ne supporte pas l'examen et que nous repoussons avec la dernière énergie.

Le parti dont nous détenons notre mandat, n'a pas attendu la mort de nos soldats pour les soutenir et protester contre les excès dont ils ont été l'objet pendant la garde des frontières, et contre l'incurie des services sanitaires de l'armée, dont ils ont été les victimes.

Il n'a pas, d'autre part, attendu ce jour pour soutenir, encourager les familles frappées et leur témoigner sa vive et discrète sympathie.

Le culte et la reconnaissance aux disparus ne s'accordent guère avec les sons éclatants des fanfares et les discours ampoulés, ils doivent être discrets et surtout complètement étrangers à toute manifestation militariste et nationaliste, sentiments qui ont entraîné les terribles conséquences que nous déplorons aujourd'hui.

En résumé, le Conseil communal, tout en respectant sincèrement le souvenir des soldats morts au service du pays, et en exprimant sa sympathie émue aux familles frappées par le deuil, ne peut s'associer à une manifestation qui a pour but d'intensifier les sentiments qui ont provoqué les malheurs que nous connaissons.

D'autre part, respectueux des opinions d'autrui, et dans un esprit de large tolérance, il a concédé un emplacement pour le monument dans le parc des musées et n'est pas opposé à ce que la bannière communale assiste à une cérémonie qui répond aux désirs d'une partie de la population.

Pour ces motifs, le Conseil communal ne reviendra pas sur la décision prise, laissant au Conseil général le soin de l'apprécier.

Au tour d'Edmond Breguet

A son tour, Edmond Breguet, conseiller communal, donnera lecture d'une longue déclaration. Il la présentera avec un accent digne, avec une pointe d'émotion contenue dans la voix. Elle sera écoutée dans le silence, pendant sa première partie. Mais bientôt les interruptions commenceront sur les bancs bourgeois. Breguet s'exprime ainsi :

Je n'ai pas le droit, dit-il, de douter que tous les motionnaires sont de bien braves gens. Mais décidément, je dois reconnaître que les leçons, même les plus sévères, ne leur profitent pas du tout.

Je ne veux pas retracer ici tous les désastres moraux et matériels qui ont été engendrés par la guerre de 1914-18, guerre qui a subitement éclaté après des décades du régime de paix armée ; guerre qui a ruiné les particuliers et les Etats, vaincus, vainqueurs et neutres ; guerre qui a fauché des millions de jeunes gens, l'élite de notre génération ; guerre qui nous a légué des millions de veuves, d'orphelins, de mutilés de toutes sortes ; guerre qui en un mot a incontestablement ruiné l'humanité ; guerre qui devait être la dernière et qui devait raisonnablement conduire les peuples à rechercher dans la paix, dans une paix durable, les moyens de restaurer l'humanité.

Je constate que, décidément, bien des gens ont la mémoire très courte et que les sentiments pacifistes qu'ils ressentaient en 1918 se sont insensiblement transformés en des sentiments forts belliqueux qui risquent de nous conduire à une nouvelle guerre qui sera pire que celle qui vient de se dérouler.

Je veux bien croire que certaines gens cultivent cet esprit belliqueux d'une façon tout à fait inconsciente, d'autres le font par intérêt particulier. Des uns même sont tout disposés à servir simultanément les idées pacifistes et les conceptions militaristes, pourvu que cela rapporte ; l'argent n'a pas d'odeur. Eh bien, messieurs, nous autres socialistes nous avons toujours été nettement pacifistes, nettement antimilitaristes, et depuis 1914 nos conceptions à ce sujet se sont affermies ; nous sommes persuadés que c'est la raison qui doit primer la force, que le militarisme est le germe de la guerre, que le moment est venu d'inculquer à tous les peuples les principes pacifistes.

Chez nous, comme ailleurs, il se trouve malheureusement encore des personnes qui épousent les vieux principes de la paix armée et qui ne manquent aucune occasion de réchauffer les sentiments militaristes et nationalistes du peuple.

Nous, socialistes, avons des principes diamétralement opposés, et nous réagirons dans la mesure de nos moyens contre toutes manifestations qui auront pour but d'exciter les esprits et de développer les vieux sentiments militaristes qui dorment encore dans le cœur des individus. Que chacun prenne ses responsabilités !!!

L'inauguration du monument aux soldats morts pendant les mobilisations, avec distribution de médailles militaires, est précisément une de ces manifestations dangereuses, à notre avis.

Si le Comité du Premier Août qui préside à cette manifestation avait le droit de demander la collaboration du Conseil communal pour rehausser le caractère de cette cérémonie, le Conseil communal n'en possède pas moins le droit d'ac-

cepter ou de refuser de participer à certaines manifestations qui lui paraissent inopportunes ou dangereuses. C'est en usant de ce droit incontestable que le Conseil communal a pris la décision de ne pas participer officiellement à la manifestation militariste que prépare le Comité du Premier Août.

Nous avons toujours considéré comme un droit intangible de laisser à chacun sa liberté d'opinion, mais de là à exiger que la Commune socialiste de La Chaux-de-Fonds fit le jeu d'un comité qui se propose de propager des sentiments nettement opposés aux principes socialistes, c'est décidément dépasser toutes les limites des convenances, et nous ne sommes pas disposés à subir ces injonctions.

Je ne veux pas même, ici, relever les propos ridicules, pour ne pas dire malhonnêtes et indignes, que certains journaux bourgeois, en particulier « L'Effort », ont dirigé contre la majorité du Conseil communal, celle-ci se place bien au-dessus d'attaques de ce genre. Nous laissons à ces journaux vieux jeu leurs appréciations pour compte. Nous leur dénonçons le droit de censurer nos consciences, ou de nous dicter leur volonté.

Et maintenant que la question de principe est éclaircie, permettez-moi de répondre à la question de faits.

Je déclare tout de suite que nous vouons le plus grand respect à la mémoire de nos soldats morts au service militaire, et nous adressons à toutes les familles qui ont été éprouvées par le deuil l'expression de notre plus vive sympathie ; il n'est du reste personne de sincère qui puisse contester cette affirmation.

Ceci dit, on peut franchement se demander s'il était bien nécessaire de faire un monument pour perpétuer le souvenir de la guerre ?

Nous considérons que, plus vite ces souvenirs néfastes pourraient être effacés, serait le mieux.

N'avons-nous pas encore trop présentes à la mémoire toutes les blessures profondes que les esprits droits ont reçues pendant cette terrible période ?

A-t-on oublié comment s'est effectuée la nomination du général Wille, imposée par l'entente des cercles militaires chers à Guillaume II ?

A-t-on oublié les extravagances du trop célèbre lieutenant Bodmer qui fit tirer sur la gare de Delle ; geste qui aurait pu nous lancer dans la mêlée ?

A-t-on oublié la propagande d'une certaine gazette de Zurich qui voulait absolument nous faire renoncer à notre neutralité et nous faire entrer en guerre au côté de l'Allemagne, contre les Alliés ?

A-t-on oublié les injustices flagrantes que nous avons subies lorsque dans les sphères militaires, tout ce qui n'était pas germanophile, était systématiquement mis à l'écart ?

Combien de nos officiers neuchâtelois n'en ont-ils pas souffert ?

A-t-on oublié les plans machiavéliques conçus par l'état-major suisse, germanophile, d'établir la frontière suisse le long de la Sarine, de sacrifier sans autre la Suisse romande, plan qui a dicté les fortifications de Morat où l'on a englouti les beaux millions du patrimoine national, et, chose fort curieuse, d'où les bouches à feu étaient dirigées contre la Suisse romande et le canton de Neuchâtel en particulier. A-t-on oublié les faits et gestes du trop célèbre de Loys qu'on a pavé dans toutes les villes de la Suisse romande sans épargner notre localité, blessant ainsi dans un moment où l'on n'avait pas le droit de réagir, les sentiments les plus respectables d'une bonne partie de nos concitoyens.

A-t-on oublié le drill et les mauvais traitements qu'ont subis à peu près tous nos soldats sous les drapeaux.

A-t-on oublié les injustices criantes qui nous ont été infligées au point de vue alimentaire ; tandis que nous observions les prescriptions fédérales, que les mères de famille se battaient pour obtenir un peu de semoule, tandis que nous étions réduits à la portion congrue de 125 grammes de pain de guerre, nos concitoyens vaudois avaient lait, beurre, fromage largement servis et ils ont toujours eu du pain blanc. Je ne cite que quelques faits que je glane au hasard.

Eh bien, MM., toutes ces choses, à notre avis, demandent à être oubliées le plus vite possible. Etait-il besoin de les faire revivre, de les perpétuer par l'érection d'un monument qui sera légué à la postérité. Il est permis de différer d'opinion à cet égard.

Nous aurions pu accepter l'invitation de participer à la cérémonie projetée et aller à la tribune rappeler toutes ces choses.

Nous avons préféré nous abstenir et laisser à ceux qui cultivent le chauvinisme, à ceux qui professent les conceptions militaristes, le soin de faire seuls leur propagande.

C'est conscients de notre devoir et de nos responsabilités que nous avons décidé de ne pas participer officiellement à la cérémonie d'inauguration du monument en question, doublée de la distribution des médailles militaires. Ce faisant, nous sommes persuadés que nous sommes en communion d'idées avec la majorité de nos concitoyens, de ceux surtout qui pensent, qui réfléchissent aux conséquences qui résulteraient d'une nouvelle guerre et qui sont bien décidés à n'y contribuer en aucune manière. C'est pour ces raisons que nous proposons au Conseil général de ne pas prendre en considération la motion qui vient de nous être présentée.

Pendant cette lecture, M. le Dr Bourquin, lib., s'écrie : « Quelle avalanche de haine ! » On ne voit pas bien où est la haine dans cet exposé de faits véridiques et connus du public.

M. Grosclaude prend la parole pour déclarer qu'il est tout aussi antimilitariste et pacifiste que

quiconque. Il regrette de ne pas avoir préparé aussi un petit discours.

M. E. Béguin, P. P. N., rappelle une manifestation au Col-des-Roches, où les socialistes du Locle ont pris part, dans des circonstances analogues. M. Kramer proteste contre les interruptions, parle de l'Alsace et du spectacle douloureux qu'il y a vu. Il dira, au cours de son intervention, que les socialistes sont également de bons citoyens. M. Grosclaude ajoute qu'il hait la guerre et son système d'armements forcés. Nous sommes tous, dit-il, des antimilitaristes, à part quelques individus aux conceptions archaïques. Il explique ensuite que notre pays peut être menacé par tous ses voisins, ce qui lui paraît justifier le maintien de l'armée. Puis il indique son sentiment sur le monument, dont on pourrait discuter, dit-il, l'opportunité de l'érection. M. Greuter fait une courte intervention, saluée par les lazzi des socialistes. Divers orateurs prennent encore la parole pour répéter ce qui vient d'être dit.

Georges Dubois se prononce contre la cérémonie

Notre camarade, dont la pondération est proverbiale, se prononce contre la manifestation du monument aux morts. D'après l'exposé fait par M. Humbert, dit-il, on ne peut pas nier que toute cette question est cependant placée sur le terrain militaire. Pour ces raisons, je n'admettrai pas l'arrêté que nous propose la motion. Il montre ensuite pourquoi les socialistes ont raison de faire de cette affaire une question de lutte antimilitariste. On a organisé la fête du 28 juin sous une forme patriotique et l'on ouvre, en somme, tout l'ancien esprit militariste inclus dans ce terme. Vous savez, messieurs que l'on voit bien trop souvent la patrie sous la forme de l'armée. Eh bien ! il en faut finir avec ce détestable esprit. Ce soir, les conseillers bourgeois ont déclaré être animés de sentiments pacifistes. Mais, dans notre ville, il existe un petit groupe de pacifistes. C'est le groupe en faveur de la Société des Nations. Or, jamais ce groupe n'a été capable de trouver un président dans vos rangs, messieurs... et c'est fâcheux, car il lutte pour la paix...

A ce moment, Lauener lance une interruption revenant à dire que ces messieurs n'acceptent que des postes payés.

M. Besse entend le mot et proteste avec indignation.

Une mêlée générale

M. Breitmeyer, visiblement dominé par la colère, se lève de son banc, qui se trouve au devant de la salle, à plusieurs mètres de l'interrupteur. Il longe rapidement le couloir et s'approche de Lauener. Entre Lauener et le couloir est assis Robert Gagner, qui se trouvera ainsi sous les coups de poing de M. Breitmeyer.

M. Breitmeyer se penche vers Lauener et le frappe. C'est le signal d'une mêlée indescriptible. Lauener est assis, ce qui rend sa défense malaisée. M. Breitmeyer, debout dans le couloir, continue à gesticuler d'une façon menaçante quand les voisins surviennent et le maîtrisent.

M. Emile Béguin, P. P. N., dont la voix résonnait comme un tambour, accourt de sa place, mais il juge préférable de ne pas prendre part au pugilat.

Mais, sur les exhortations du président de ce soir, M. Ségal, et de notre ami Fritz Eymann, qui en appellent au calme de leurs collègues, chacun finit par reprendre sa place, dans une vive agitation. Alors, Marcel Itten se lève et propose à ses collègues de quitter la salle, pour protester contre la brutale agression commise contre Lauener par le jeune libéral M. Breitmeyer.

Le débat étant engagé, Fritz Eymann croit préférable de le terminer ce soir, puisque le calme est revenu. M. Ségal, rad., annonce du haut de la tribune présidentielle que, certainement, M. Lauener a dépassé sa pensée. Il considère ainsi l'incident clos.

Réd. : Il est certes regrettable que M. Breitmeyer, qui ce soir encore avait parlé de relations courtoises, ait cru devoir passer à des actes violents qui le disqualifient aux yeux de chacun. Des députés de groupes bourgeois se sont exprimés en termes non équivoques, à ce sujet, dans des conversations privées. D'autre part, si le mot de notre ami Lauener était regrettable, il ne faut pas oublier les tombereaux d'injures qui ont été déversés depuis plusieurs jours sur notre Conseil communal, injures infiniment plus graves que la boutade de notre camarade Lauener, qui, s'il a parfois le mot vif, est le meilleur garçon du monde.

Il n'y avait, du reste, rien de surprenant à ce que l'atmosphère fût chargée d'électricité après le ton de la haineuse campagne de presse menée contre le Conseil communal dans la presse bourgeoise. Or, nous n'avons entendu aucun mot de protestation contre cette campagne de diffamation (si vivement flagellée aujourd'hui dans la « Feuille du Dimanche ») de la part de messieurs les conseillers généraux bourgeois.

L'intervention de Fritz Eymann

C'est certainement grâce au sang-froid et à l'appel au calme de Fritz Eymann que la séance ne dégénéra pas en une plus grave mêlée. Après cette vive alerte, chacun se rasseoit paisiblement à sa place et notre camarade prononce un solide discours, dans lequel il rappelle toutes les avances des mobilisations : Fluella — clous de souliers — drill — de Loys — affaire des colonels — pas de cartouches — mobilisations exagérées — gaspillage des militairomanes — censure — pleins pouvoirs.

Fritz Eymann rappelle que les journaux bourgeois font une campagne mensongère, ils colportent une légende abominable quand ils osent rendre les socialistes responsables de la grippe.

Cette terrible épidémie a commencé au mois de mai 1918 dans l'armée. Déjà à ce moment, elle tuait les soldats comme des mouches. Ce sont les services sanitaires supérieurs de l'armée, l'inorganisation avérée de toute prophylaxie dans les campements malsains, la mauvaise nourriture, les excès et le drill auxquels on obligea nos pauvres petits pioupioux, mal nourris, surmenés, couchant sur le ciment, qui portèrent la res-

ponsabilité de cette épidémie meurtrière, et non pas les ouvriers socialistes.

Parlant du monument et de la cérémonie projetée, il dira qu'il est peu enthousiaste de ces sortes de choses, mais il les comprend, dans une certaine mesure. Ceux qui ont été incapables de donner aux veuves et aux orphelins le secours qui leur était nécessaire, consolent les vivants avec des « médailles militaires ». Ces distributions à des soldats qui ont souffert et qui devront encore souffrir du militarisme ne marquent pas vraiment le respect qui leur est dû. Et le respect des morts, il est au fond des cœurs, et non dans le bronze ou la pierre.

Fritz Eymann démontre que les organisateurs de la cérémonie ont été bien maladroits en organisant l'inauguration et la distribution des médailles militaires le même jour.

Il termine en rappelant que La Chaux-de-Fonds antimilitariste ne s'associera jamais à des manifestations marquées de l'esprit militariste. Nous voulons rester conséquents avec nous-mêmes, avec nos principes, avec notre conscience. Nous en avons assez de cet enseignement militaire, de ces cultes militaires, de ces soldats aux Rangiers. Nous ne prendrons jamais deux attitudes. On ne nous fera jamais nous mêler aux parades militaristes. Le discours de Fritz Eymann, vibrant de foi socialiste, et large de vues, a produit une très forte impression.

Après lui, M. Jean Humbert, lib., viendra nous expliquer les raisons pour lesquelles il est, lui, militariste.

INTERVENTION DE LUGINBUHL

En sa qualité de soldat ayant pris part à toutes les mobilisations, au nom de soldats comme lui, de ses amis, Luginbuhl remercie le Conseil communal de l'attitude ferme qu'il a prise. Luginbuhl embarrasse sérieusement M. Béguin, quand il demande des éclaircissements sur l'autorisation qui a été demandée par les organisateurs de la cérémonie des médailles, de porter l'uniforme militaire à cette occasion. C'est une honte que vous faites aux soldats, dira notre camarade, en leur faisant mendier cette médaille. Vous êtes allés les raccoler sur la place de tir.

J'ai accompli tout mon service, j'ai fait ainsi un gros sacrifice, comme citoyen, mais jamais je n'ai demandé un centime de dédommagement. Vous ne pensez pas, tout de même, que j'irais, moi soldat, mendier aujourd'hui votre médaille ! (Très bien.)

Du reste, ce monument aux morts n'est-il pas un coup de commerce de l'intéressé. N'y avait-il pas d'abord seulement 4000 fr. à disposition ? Et n'a-t-on pas organisé, dans un petit cercle privé, une tombola destinée à porter la mise de fonds à 10,000 francs ?

Les postulants devaient se faire sur un devis de fr. 4000 (Perrin) et M. L'Eplattenier a fait un devis de fr. 10,000, qui était naturellement plus conséquent que pour fr. 4000, disant qu'il trouverait la différence. Et qu'a-t-on fait pour trouver cette somme de fr. 6000 ? Une tombola. Donc qui paie l'excédent ? — La population.

Vous faites aujourd'hui des monuments, vous distribuez des médailles. Qu'avez-vous fait pour les veuves et les orphelins qui ont perdu leurs maris, leurs pères, au cours du service militaire ? Vous avez retardé les assurances sociales. Ensuite, avec tambours et parades, vous distribuez des médailles !

Cette courte intervention de Luginbuhl est saluée des applaudissements du groupe socialiste.

Une loyale déclaration de M. Kramer

Le débat touche à sa fin. M. Courvoisier-Piot, parlant en citoyen loclois, nous rappelle ce qui a été fait au Locle. M. Béguin, P. P. N., ajoute quelques mots en réponse à Luginbuhl. M. Kramer, P. P. N., regrette tout d'abord les interruptions qui ont marqué le discours d'Edmond Breguet, puis les échanges de gros mots qui suivirent au cours de la soirée. Il ajoute que cette distribution de médailles, tout ce tam-tam organisé autour du culte aux morts, nuira à la commémoration du monument.

LE VOTE

Il est tard, près de minuit, quand on passe au vote. Par 20 voix contre 17, la prise en considération de la motion Grosclaude et consorts est rejetée.

M. le Dr Bourquin, pharmacien, écorné par la scène violente déchainée par M. Breitmeyer, avait quitté la salle et n'a pas pris part au vote.

Ajoutons encore un mot : Des témoins dignes de foi nous ont rapporté que, ce matin, dans le tram, M. Fluhmann avait déclaré que Paul Staehli, conseiller communal, avait approuvé le geste de M. Breitmeyer. Paul Staehli dément catégoriquement cette absurdité. M. Fluhmann, qui s'est commis hier soir dans une intervention ridicule et ampoulée, devrait réserver les bruits qu'il lance pour des milieux moins publics que les tramways.

La campagne contre le Conseil communal

Nous avons parlé de l'odieuse campagne menée contre le Conseil communal. On jugera si le terme odieux est de trop quand on lit dans la « Suisse Libérale » de mercredi dernier, 3 juin :

« Les conseillers communaux socialistes de La Chaux-de-Fonds prétendent au surplus que la manifestation projetée aura un caractère militaire.

On touche ici la limite où la raison sombre dans l'aberration, on saisit la somme d'avachissement auquel conduit le fanatisme. »

Et plus loin :

« Et pourtant l'occasion était bonne pour les chefs socialistes de La Chaux-de-Fonds de racheter en partie leur crime de 1918. Car, eux aussi, sont parmi les responsables de la grève révolutionnaire déclanchée le jour de l'armistice, en pleine épidémie de grippe, obligeant ainsi nos autorités à mobiliser une partie de notre armée et exposant du même coup de nombreux soldats à la mort. Les coupables pouvaient, en faisant

acte de contrition, apporter un réconfort aux familles qu'ils ont contribué à plonger dans le deuil, ils préférèrent ajouter une faute nouvelle à leur crime de jadis. »

Les fusillades en Géorgie

Nous avons reçu la liste des personnes fusillées en Géorgie, liste établie par des représentants de tous les partis politiques.

Elle est loin d'être complète, car elle porte les noms de ceux qui furent fusillés pendant une semaine seulement, du 28 août au 5 septembre 1924. Dans un moment où l'on tuait les gens par centaines, quand on égorgait des familles, des villages entiers, il était impossible de noter tous les morts. La liste porte 480 noms, mais le nombre de ceux qui furent jetés à la fosse commune est beaucoup plus grand.

Nous ne pouvons reproduire ici cette liste. Les exécutions commencèrent par les otages, c'est-à-dire par des gens arrêtés longtemps avant le soulèvement populaire. Sur la liste que nous avons entre les mains, les otages fusillés sont au nombre de 213, parmi lesquels :

- 162 furent extraits de la prison de Metékhi à Tiflis ;
- 12 de l'hôpital de Tiflis ;
- 24 des caves de la Tcheka ;
- 10 de la prison du gouvernement de Tiflis ;
- 5 du camp de concentration de Sourdali.

Parmi eux, 44 appartiennent à l'ancienne noblesse, 169 à la classe paysanne. Au point de vue de leur position sociale, on compte 79 ouvriers, 18 agriculteurs, 40 étudiants, 11 instituteurs, 17 anciens officiers, 5 écoliers, 1 ecclésiastique. Les autres sont des médecins, des journalistes, des ingénieurs, des employés des coopératives.

Puis viennent les noms des otages des autres parties de la Géorgie ; en Mongolie, plus de 1000 personnes furent fusillées. Furent publiés les noms de 92 seulement, dont 7 ecclésiastiques, 4 négociants, 1 étudiant, 3 « ci-devant nobles », les autres étant des paysans et des ouvriers. Parmi eux, les vieillards attirent tout spécialement l'attention : R. Bouskapadzé, paysan, 82 ans ; G. Tchitchoua, ci-devant noble, 95 ans ; Khorava, prêtre, 70 ans ; V. Tourkva, paysan, 60 ans. Ce G. Tchitchoua eut la tête tranchée par les bourreaux avec une hache, les autres furent fusillés.

A Tchiatouri, centre minier, les fusillés se comptent au nombre de plusieurs centaines. Les noms de 44 d'entre eux furent publiés, dont 4 écoliers, 2 étudiants, 2 instituteurs, 15 ouvriers (serruriers et mineurs), 5 officiers.

Dans nombre de villages, des familles entières furent passées par les armes, depuis les nouveaux-nés jusqu'aux vieillards.

NOUVELLES SUISSES

Une affaire de viande

Selon l'« Indépendant », de la viande de cheval et de la viande d'un porc crevé auraient été vendues à Fribourg, sous forme de saucisses, par un boucher de la Singine.

Le typhus à Vernayaz

Une épidémie de fièvre typhoïde sévit à Vernayaz.

L'épidémie a atteint une quarantaine de personnes dont deux sont déjà décédées. L'état d'une troisième inspire de vives inquiétudes. La mauvaise qualité ou la contamination des eaux provenant du hameau du Biolley serait cause de la terrible épidémie. Plusieurs ouvriers travaillant au second palier de la Barberine sont atteints.

CANTON DE NEUCHÂTEL

FONTAINEMELON. — Accident. — Un motocycliste, M. Corti, a atteint M. L'Eplattenier, aide-facteur, avec sa machine. La victime a eu la jambe brisée. M. Corti est blessé à la tête. L'un et l'autre ont été transportés à l'Hôpital de Landeueux.

NEUCHÂTEL

HORAIRES. — Les horaires de la « Sentinelle » sont là. On peut s'en procurer à la Maison du Peuple.



Au Tribunal de police. — Le Tribunal de police du district de Locle, réuni hier matin depuis 8 heures, à l'Hôtel judiciaire, sous la présidence de M. Brandt, président, a entendu plusieurs affaires, notamment à propos d'excès de vitesse, et d'injures à la police ; l'auteur de ce dernier délit se vit condamner à 10 fr. d'amende et 4 fr. 50 de frais.

— La Commune du Locle avait déposé plainte contre M. M. F., pour avoir contrevenu à la loi cantonale de 1912 sur les constructions, en faisant exécuter certaines transformations sans avoir au préalable l'autorisation du Conseil communal ; le prévenu contestant formellement les motifs de la plainte, l'affaire est renvoyée pour être entendue en seconde audience.

— L'Association locloise des détaillants a déposé une plainte contre la concurrence déloyale d'un commerçant de la ville qui offrirait, à l'occasion d'une liquidation générale, des articles avec des rabais de 20 à 50 %, alors qu'en réalité, quand l'acheteur les désirait, on ne lui bénéficiait que du 10 %. Le commerçant est défendu par M. Jeanmairel, l'Association des détaillants est représentée par MM. Friolet-Jeanet et L.-H. Guyot. Après un débat au cours duquel il est entendu plusieurs témoins, les faits à la base de la poursuite paraissant avoir été commis par inadvertance, la plainte est retirée, et les frais de la poursuite sont mis à la charge du commerçant.

Dans les airs. — Hier après-midi, vers les 16 heures, un avion dont on pouvait très bien remarquer les lettres et chiffres, a survolé notre ville à une très faible hauteur. Après avoir fait de nombreuses spirales au-dessus de notre ville, nous laissant à loisir le temps de l'admirer dans un beau ciel bleu, il est reparti dans la direction de La Chaux-de-Fonds.

Dans la rue. — Hier après-midi, à 16 h., à la rue du Marais, un cycliste qui s'abandonnait dans la contemplation de l'avion qui survolait notre cité, s'est heurté contre un char. Heureusement, il s'en tire sans grand mal.

Fête. — Il est rappelé la grande fête qu'organise, demain dimanche, au Château des Frètes, La Littéraire, avec le précieux concours de L'Union Instrumentale. (Voir aux annonces.)

Fait divers. — La Musique Scolaire est entrée en possession de ses nouveaux instruments, jeudi dernier. On sait que c'est à cet effet qu'une grande loterie est actuellement lancée ; espérons que le résultat sera ce qu'on en attend.

Communiqués

Au Barcelona. — Dès aujourd'hui, un nouvel orchestre de quatre musiciens, dirigés par M. Riccardo Cerutti, donnera concert chaque soir. Notre population voudra se rendre compte de la valeur de ces artistes qui donneront dimanche, à 11 heures, un concert-apéritif.

A la Brasserie du Saumon, des artistes se produiront pour la première fois dans notre ville. Nous citons le célèbre chanteur Saintève, de la Gaité Lyrique, et Maud Nurbel, du Petit Casino de Paris, qui donneront les meilleurs duos de leur inépuisable répertoire ; productions de choix présentées en costumes. — En outre, on annonce l'arrivée de Théo Parlon, chanteur-discour, dans ses belles productions. — Au cinéma, dès lundi, La Hantise du Désert Blanc.

Fête champêtre. — La Société de Musique La Lyre organise pour demain, 7 juin, un concert-kermesse dans le beau et ombrageux jardin du Restaurant de Bel-Air. En plus d'un programme choisi, il y aura de nombreux jeux, pour petits et grands. Le soir, dès 20 heures, l'excellent orchestre Ondina fera les frais d'une grande soirée dansante. Qu'on se le dise !

A la Métropole. — Les concerts de la gracieuse troupe Bersin-Durieux, duettistes à grand succès, sont de plus en plus goûtés, à tel point que la première semaine on a dû refuser du monde. C'est dire combien ces chanteurs sont sympathiques à notre public. Le joyeux comique Dariel's, créateur d'un genre nouveau, est des plus remarquables que nous ayons vus. Les chansons et productions musicales sur banjo sont faites pour plaire à tous. Dès mardi, au cinéma, le Petit Jacques, d'après l'œuvre de Claretie ; le film comprend deux époques qui seront passées en une seule séance. On commencera à 8 h. et demie précises.

Conférences de Perrot. — Samedi 6 juin, à 15 heures, dans la grande salle de la Croix-Bleue, M^{me} de Perrot, de la Ligue française du Relèvement moral, donnera une conférence pour jeunes filles au-dessus de quinze ans, sur ce sujet : « Amour, jeune fille et mère ». Les dames sont admises.

Le même jour, à 20 h., dans la même salle, conférence de M. de Perrot, agent général de la Mission intérieure de France, et de M^{me} de Perrot, sur la « Foi rayonnante ».

Dimanche 7 juin, au Temple indépendant, à 15 heures, grande réunion publique de jeunesse : « Vivre ou mourir ». Le soir, à 20 h., clôture de la Mission sur ce sujet : « La Victoire ». — Chants variés avec l'accompagnement du chœur. Entrée libre. Tous invités. (Voir aux annonces.)

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — *Vélo-Club Solidarité.* — Course des Sagnettes ; cueillette des narcisses. Rendez-vous dimanche 7 juin, à 6 h. du matin, devant la Maison du Peuple.

LE LOCLE. — *Vélo-Club Solidarité.* — Rassemblement sur la Place du Marché à 5 heures du matin. Course par Neuchâtel, Bienne.

Bulletin météorologique des C.F.F.
du 6 juin 1925 (7 h. du matin)

Alt. en m.	Stations	Temp. centig.	Temps	Vent
280	Bâle.....	15	Très beau	Calme
543	Berne.....	14	»	»
587	Coire.....	16	»	»
1543	Davos.....	11	»	»
632	Fribourg.....	14	»	»
394	Genève.....	17	Qq. nuages	»
475	Glaris.....	14	»	»
1109	Göschenen.....	15	Très beau	»
566	Interlaken.....	17	Qq. nuages	»
995	La Chaux-de-Fonds.....	14	Très beau	»
450	Lausanne.....	17	»	»
208	Locarno.....	21	Qq. nuages	»
276	Lugano.....	19	Couvert	»
439	Lucerne.....	17	Très beau	»
398	Montreux.....	18	»	»
482	Neuchâtel.....	16	»	»
505	Régatz.....	12	»	»
673	Saint-Gall.....	13	»	»
1856	Saint-Moritz.....	10	Qq. nuages	V. d'est
407	Schaffhouse.....	16	Très beau	»
537	Sierre.....	—	»	»
562	Thoune.....	18	Très beau	Calme
389	Vevey.....	18	»	»
1609	Zermatt.....	8	»	»
410	Zurich.....	16	»	»

Les nerfs affaiblis

font le malheur de nombre de familles. Au lieu de café pur des milliers d'hommes ne boivent aujourd'hui que l'excellent succédané de café aromatique et nourrissant, le mélange moceca de Kuzlé, P2000n 6677



Prix en magasin: Virgo 1.40; Sykos 0.50. NAGO Olten

Caisse Cantonale d'Assurance Populaire

Conditions des plus avantageuses pour Assurances mixtes et au décès jusqu'à fr. 10,000.— sur la même tête

Rentes viagères jusqu'à fr. 3,600 par année

Demandez prospectus et tarifs à la Direction, à Neuchâtel, rue du Môle 3, ou aux Correspondants dans chaque Commune. OF1050N 1309

SÉCURITÉ COMPLÈTE. DISCRÉTION ABSOLUE.

Coopératives Réunies

Pommes de terre nouvelles

6633

extra-grosses 40 cl. le kilo

En vente dans tous nos magasins de LA CHAUX-DE-FONDS et du LOCLE

Confections pour enfants

Complets Norfolk pr garçonnets de 6 à 13 ans, belle draperie, collette entièrement doublée, fr. 29.-

Complets Norfolk, 14, 15, 16 ans, draperie anglaise, 49.-

Calottes garçonnets, drap ou côte-linc, 14 à 13 ans, 8.50

MADAME 6232

Marguerite WEILL
La Chaux-de-Fonds
Rue Léopold-Robert 26
2^{me} étage. Téléph. 11.75.

Outils Aratoires



M. & G. NUSSLÉ
La Chaux-de-Fonds
5% S. E. N. & J. 5%

Corsets

ceintures, soutiens-gorge sur mesure, réparations, lavages. Prix très modérés. — S'adresser Place Neuve 6, 1^{er} étage, 2094

Voulez-vous fumer un tabac profitable, aromatique et bon marché ? Aimez-vous le tabac à fumer mi-fort ? Fumez 4092

MIVA

50 gr. : 35 ct. — En vente chez votre fournisseur.

Wiedmer fils S. A.
Manufacture de tabacs Wasen i. E.

Allez chez Sagne-Juillard, 38, Léopold-Robert, vous n'y trouverez naturellement que des marchandises soignées, à des Prix avantageux. Horlogerie-Pendulerie Zénith. Bijouterie.

2346 5% S. E. N. & J. 5%



Fauteuils jones, fr. 28.50
Sellettes » 13.20
Chaises longues, » 20.50
Étagères..... » 18.80

S'adr. le soir après 6 h., ou samedi de jour

Th. FREY, 1^{er}-Mars 5

Avis aux mamans

Matin et soir, on peut se procurer pour les bébés du lait de vaches nourries exclusivement au foin. — S'adresser chez Marc Von Bergen, camionneur, Serre 112, téléphone 6.08. 6800

VINS et SPIRITUEUX

GEORGES HERTIG
Tél. 16.46 La Chaux-de-Fonds

Grande Salle de la Croix-Bleue

Samedi 6 juin, à 3 h. de l'après-midi

Amour, Jeune Fille et Mère

par Madame DE PERROT
de la Ligue française de Relèvement moral, pour jeunes filles au-dessus de 15 ans. Les dames sont admises

Samedi 6 juin, à 8 heures du soir : **La foi rayonnante.**
Conférence par M. et M^{me} de Perrot. 6883
(Grande Salle de la Croix-Bleue).

Dimanche 7 juin, au Temple indépendant, à 3 heures : Grande Réunion publique de jeunesse : **Vivre ou mourir.**
8 heures du soir : **La Victoire.**

Entrée libre Tous invités
Sous les auspices de l'Alliance Evangélique.

Sandales flexibles

JAUNES, DOUBLÉES SEMELLES

N ^{os} 18-24	25-26	27-29
Fr. 3.95	Fr. 6.90	Fr. 7.80
N ^{os} 30-35	36-42	43-46
Fr. 9.80	Fr. 11.80	Fr. 13.80

Sandales Kneipp

TRÈS SOLIDES, NOIRES ET BRUNES

N ^{os} 26-29	30-35	36-42	43-47
7.50	8.90	10.80	12.80

Nouvelle Cordonnerie
KURTH & C^{ie}
2, Rue de la Balance, 2 6874
LA CHAUX-DE-FONDS

Henri GRANDJEAN

LA CHAUX-DE-FONDS 2586

Expédition d'horlogerie pour tous pays

Services spéciaux rapides

Agence en douane à MORTEAU

Camionnage officiel C. F. F. - Entrepôt

DÉMÉNAGEMENTS

Chemins de fer

Saignelégier - La Chaux-de-Fonds et
Ponts-Sagne - La Chaux-de-Fonds

Horaire

Le public est rendu attentif aux nouveaux trains qui circuleront sur les lignes S. C. et P. S. C. à partir du 5 juin courant, entre autres au nouveau départ de Saignelégier à 19 h. 57, qui aura lieu le dimanche, du 5 juin au 30 septembre.

Service d'autobus et d'autocars entre Saignelégier-Pommerats-Goumois, de la société des auto-transports T. S. P. G. P 9111 S 6882

Apollo Neuchâtel

Programme du 5 au 11 juin
Dimanche, Matinée perm^e dès 14 1/2 h.

Maciste Empereur

Beau drame en 5 actes

cerveau troublé avait certainement servi à lui rendre un peu de calme. Elle préférait encore avoir à se défendre de Larsan vivant que de son fantôme !

Dans la première entrevue qu'elle avait eue avec Rouletabille dans la Tour Carrée pendant que j'achevais ma toilette, elle avait, du reste, semblé à mon jeune ami tout à fait hantée par cette idée qu'elle redeviendrait folle ! Rouletabille, me racontant cette entrevue, m'avoua qu'il n'avait pu lui rendre quelque tranquillité qu'en prenant le contre-pied de tout ce qu'avait fait Robert Darzac, c'est-à-dire en ne lui cachant point que ses yeux avaient bien vu clair et vu Frédéric Larsan ! Quand elle sut que Robert Darzac ne lui avait dissimulé cette « réalité » que par la crainte qu'elle n'en fût épouvantée et qu'il avait été le premier à télégraphier à Rouletabille de venir à leur secours, elle avait poussé un soupir qui ressemblait à s'y méprendre à un sanglot. Elle avait pris les mains de Rouletabille et les avait soudain couvertes de baisers, comme une mère fait, dans un accès de glotonnerie adorable, aux mains de son tout petit enfant. Evidemment, elle était instinctivement reconnaissante au jeune homme vers lequel elle se sentait irrésistiblement portée par toutes les forces mystérieuses de son être maternel, de ce qu'il repoussait, d'un mot, la folie qui rôdait toujours autour d'elle et qui, de temps en temps, revenait frapper à sa porte. C'est dans ce moment qu'ils avaient aperçu, tous deux en même temps, par la fenêtre de la tour, Frédéric Larsan, debout, dans sa barque. Ils l'avaient d'abord regardé avec stupeur, immobiles et muets. Puis un cri de rage s'était échappé de la gorge angouissée de Rouletabille et celui-ci avait voulu se précipiter, courir sus à l'homme !

Nous avons vu comment Mathilde l'avait retenu, s'accrochant à lui jusque sur le parapet... Evidemment, c'était horrible, cette résurrection naturelle de Larsan, mais moins horrible que la résurrection continuelle et surnaturelle, d'un Larsan qui n'existerait que dans son cerveau malade !... Elle ne voyait plus Larsan partout. Elle le voyait où il était !

A la fois nerveuse et douce, tantôt patiente et par instants impatiente, Mathilde, tout en répondant à Arthur Rance, prenait de M. Darzac les soins les plus charmants, les plus tendres. Elle était pleine d'attention, le servant elle-même, avec un admirable et sérieux sourire, veillant à ce qu'il n'eût point la vue fatiguée par l'approche trop brusque d'une lumière. Robert la remerciait et semblait, je dois bien le constater, affreusement malheureux. Et j'étais bien obligé de me rappeler que le malencontreux Larsan était arrivé à temps pour rappeler à Mme Darzac

qu'avant d'être Mme Darzac elle était Mme Jean Roussel-Balmeyer-Larsan devant Dieu et même au regard de certaines lois transatlantiques, devant les hommes.

Si le but de Larsan avait été, en se montrant, de porter un coup affreux à un bonheur qui n'était encore qu'en expectative, il avait pleinement réussi !... Et peut-être, en historien exact de l'événement, devons-nous appuyer sur ce fait moral, grandement à l'honneur de Mathilde, que ce n'est point seulement l'état de désarroi où se trouvait son esprit à la suite de la réapparition de Larsan, qui l'incita à faire comprendre à Robert Darzac, le premier soir où ils se trouvèrent face à face — enfin seuls ! — dans l'appartement de la Tour Carrée, que cet appartement était assez vaste pour y loger séparément leurs deux désespoirs ; mais ce fut encore le sentiment du devoir, c'est-à-dire de ce qu'ils se devaient chacun à tous deux, qui leur dicta la plus noble et la plus auguste des décisions ! J'ai déjà dit que Mathilde Stangerson avait été très religieusement élevée, non point par son père qui était assez indifférent sur ce chapitre, mais par les femmes et surtout par sa vieille tante de Cincinnati.

Les études auxquelles elle s'était livrée par la suite, aux côtés du professeur, n'avaient en rien ébranlé sa foi et le professeur s'était bien gardé d'influencer en quoi que ce fût, à ce propos, l'esprit de sa fille. Celle-ci avait conservé, même au moment le plus redoutable de la création du néant, théorie sortie du cerveau de son père, ainsi que celle de la dissociation de la matière, la foi des Pasteur et des Newton. Et elle disait couramment que, s'il était prouvé que tout venait de rien, c'est-à-dire de l'éther impondérable, et retournait à ce rien, pour en ressortir éternellement, grâce à un système qui se rapprochait d'une façon singulière des fameux atomes crochus des anciens, il restait à prouver que « ce rien, origine de tout, n'avait pas été créé par Dieu ». Et, en bonne catholique, ce Dieu, évidemment, était le sien, le seul qui eût son vicarier ici-bas, appelé pape.

(A suivre.)

Kefol NEURALGIE MIGRAINE
BOITE FR. 1.80
TOUTES PHARMACIES

GRAND FEUILLETON

Les aventures extraordinaires de Joseph Rouletabille, reporter

Le Parfum de la Dame en Noir

par **GASTON LEROUX**

(Suite)

Oh ! oui, c'est lui ! C'est lui ! C'est le grand Fred. La barque silencieuse, avec sa statue immobile, fait le tour du château. Elle passe maintenant sous les fenêtres de la Tour Carrée, et puis elle dirige sa proue du côté de la pointe de Garibaldi, vers les carrières des Rochers Rouges. Et l'homme est toujours debout, les bras croisés, la tête tournée vers la tour, apparition diabolique au seuil de la nuit qui, lente et sournoise, s'approche de lui par derrière, l'enveloppe de sa gaze légère et l'emporte.

Maintenant, en baissant les yeux, j'aperçois deux ombres dans la cour du Téméraire ; elles sont au coin du parapet auprès de la petite porte de la Tour Carrée. L'une de ces ombres, la plus grande, retient l'autre et supplie. La plus petite voudrait s'échapper ; on dirait qu'elle est prête à prendre son élan vers la mer. Et j'entends la voix de Mme Darzac qui dit :

— Prenez garde ! C'est un piège qu'il vous tend. Je vous défends de me quitter, ce soir !... Et la voix de Rouletabille :

— Il faudra bien qu'il aborde au rivage. Laissez-moi courir au rivage !

— Que ferez-vous ? demandai-je à la voix de Mathilde.

— Tout ce qu'il faudra.

Et encore la voix de Mathilde, la voix épouvantée :

— Je vous défends de toucher à cet homme ! Et je n'entends plus rien.

Je suis descendu et j'ai trouvé Rouletabille, seul, assis sur la margelle du puits. Je lui ai parlé, et il ne m'a pas répondu, comme il lui arrive quelquefois. Je m'en fus dans la baille, et, là, je rencontrai M. Darzac qui vint à moi, fort agité. Il me cria de loin :

— Eh bien ! L'avez-vous vu ?

— Oui, je l'ai vu, fis-je.

— Et elle, elle, savez-vous si elle l'a vu ?

— Elle l'a vu. Elle était avec Rouletabille quand il est passé ! Quelle audace !

Robert Darzac en tremblait encore de l'avoir vu. Il me dit qu'aussitôt qu'il l'avait aperçu, il avait couru comme un fou au rivage, mais qu'il n'était pas arrivé à temps à la pointe de Garibaldi, et que la barque avait disparu comme par enchantement. Mais déjà Robert Darzac me quittait, courant rejoindre Mathilde, anxieux de l'état d'esprit dans lequel il allait la retrouver. Cependant, il revenait presque aussitôt, triste et abattu. La porte de son appartement était fermée. Sa femme désirait être seule un instant.

— Et Rouletabille ? demandai-je ?

— Je ne l'ai pas vu !

Nous restâmes ensemble sur le parapet, à regarder la nuit qui avait emporté Larsan. Robert Darzac était infiniment triste. Pour détourner le cours de ses pensées, je lui posai quelques questions sur le ménage Rance, auxquelles il finit par répondre.

C'est ainsi que, peu à peu, je devais apprendre comment, après le procès de Versailles, Arthur Rance était retourné à Philadelphie, et comment, un beau soir, il s'était trouvé dans un banquet de famille, à côté d'une jeune personne romanesque qui l'avait séduit immédiatement par un tour d'esprit littéraire qu'il avait rarement rencontré chez ses belles compatriotes.

Comment cette figure délicate parvint-elle à impressionner si vivement Arthur Rance qui avait tant aimé la majestueuse Mathilde ? Ce sont là les secrets du cœur. Toujours est-il que, se sentant devenir amoureux, Arthur Rance en avait

Avis et Recommandations

Des essais pour la course d'automobiles du 14 juin 1925 auront lieu les 11 et 12 juin de 14 à 18 h. et le samedi 13 juin de 12 à 16 h. sur la route Biaufonds-La Chaux-de-Fonds.

Les conducteurs de véhicules sont invités à observer les lois de la circulation.

Se tenir à droite de la route.

Ne pas abandonner leurs attelages.

Le public est rendu attentif à ces essais et est prié de prendre garde aux véhicules qui s'entraînent.

Pendant la course du dimanche 14 juin, soit de 6 à 12 heures, la route Biaufonds-La Chaux-de-Fonds sera annulée et interdite à la circulation de tous les véhicules ne participant pas à la course.

La Chaux-de-Fonds, 6 juin 1925.

Préfecture du District de La Chaux-de-Fonds.

Recommandation de l'A. C. S.

Le public est instamment prié de respecter les cultures et les propriétés en se conformant aux instructions de la police.

La Commission sportive A. C. S.
Section Montagnes Neuchâteloises.

P 21892 C 6864



La meilleure preuve que le lait Guigoz

Lait en poudre de la Gruyère est le produit idéal pour les bébés c'est que:

**LA DIRECTION
LE PERSONNEL
LES OUVRIERS**

de la Fabrique. l'emploi exclusivement pour l'alimentation de leurs enfants.

Lait Guigoz fabrique à Vuadens - Gruyère

EN VENTE DANS LES PRINCIPALES MAISONS



HAMBURG - AMERICA - LINIE

Amérique du Nord - Canada, Hamburg-New-York. Départ toutes les semaines. Service réuni avec UNITED AMERICAN LINES

Amérique du Sud (Brésil), Argentine, Côte Ouest), Cuba - Mexico, les Antilles, Afrique, Extrême-Orient etc. 5981

Communications avec les services d'autres lignes
Table excellente - Dernier confort - Conditions réduites

Fernand PRÉTRE, Parc 71, La Chaux-de-Fonds
Agence générale suisse: H. ATTENBERGER, Bahnhofstr. 90, Zurich

COOPÉRATIVES RÉUNIES

Officine 1 Officine 3 Officine 2
Neuve 9 Pont 6, Le Locle Paix 72

**Cure de Printemps
Thé des Alpes „Era“**

**aux herbages
des Alpes et du Jura**

Tonique amer 6468
Dépuratif vulnérable
Rafraîchissant et digestif

S'emploie avec succès pour les cures de printemps et d'automne et contre toutes les maladies dont l'origine est un sang vicié.
Boutons, dartres, démangeaisons, etc.

Prix de la boîte: Fr. 1.50

Mise à ban

L'Établissement des jeunes filles met à ban pour toute l'année le préau, le jardin et la cour dépendant de l'immeuble Fritz-Courvoisier 27.

Défense est faite de s'y introduire, d'organiser des jeux, d'endommager les barrières, etc. Les contrevenants seront poursuivis par la loi.

Les parents sont responsables de leurs enfants.

Mise à ban autorisée

La Chaux-de-Fonds, le 2 juin 1925.

Le Juge de Paix: (signé) G. DUBOIS.

6797

Disparition complète des ROUSSES

et de toutes les impuretés du teint en 48 heures, en employant la

Crème Lydia et le Savon Floréal

Nombreuses attestations. Jamais d'insuccès. Prompt envoi de ces deux articles franco contre remboursement de fr. 5.— par la Pharmacie du Jura, à Bienne. 5509

**Motocyclettes!
Bicyclettes!**

CONDOR

La célèbre marque nationale
-: Celle des connaisseurs :-

TOUS MODÈLES EN MAGASIN

Service de réparations
et révisions de toutes marques

Succursale directe des
Usines de Courfaivre

Place de l'Hôtel-de-Ville **Neuchâtel**
Téléphone 16.06 6757

Boucheries-Charcuteries

BELL

Ménagères! Attention!

A cette saison, le prix de la viande de VEAU augmente. C'est fâcheux!... Mais pour remédier à cette hausse, achetez du **PORC**. Nous vous favorisons d'une grande baisse de prix à partir de ce jour.

	le 1/2 kg.
Porc frais , filet et côtelettes,	fr. 1.80
„ jambon et palette,	„ 1.75
Porc salé , filet, côtelettes et palette,	„ 2.20
Porc fumé , filet, côtelettes et palette,	„ 2.50
Lard maigre salé,	„ 2.—
„ „ fumé,	„ 2.—
Lard extra-maigre ,	„ 2.40

Jambon cuit extra, **90** et les 100 gr. 6790

profité, ce soir-là, pour se griser abominablement. Il dut commettre quelque inéligante bêtise, laisser échapper un propos si incorrect que miss Edith le pria soudain, et à haute voix, de ne plus lui adresser la parole. Le lendemain, Arthur Rance faisait officiellement ses excuses à miss Edith, et jurait qu'il ne boirait plus que de l'eau: il devait tenir ce serment.

Arthur Rance connaissait de longue date l'oncle, ce vieux brave homme de Munder, le vieux Bob, comme on l'avait surnommé à l'Université, un type extraordinaire qui était aussi célèbre par ses aventures d'explorateur que par ses découvertes de géologie. Il était doux comme un mouton, mais n'avait pas son pareil pour chasser le tigre des pampas. Il avait passé la moitié de son existence de professeur au sud du Rio-Negro, chez les Patagons, à la recherche de l'homme tertiaire ou tout au moins de son squelette, non point de l'anthropologie ou de quelque autre pithécanthropus, se rapprochant plus ou moins du singe, mais bien de l'homme, plus fort, plus puissant que celui qui habite de nos jours la planète, de l'homme, enfin, contemporain des prodigieux mammifères qui sont apparus sur le globe avant l'époque quaternaire.

Il revenait généralement de ces expéditions avec quelques caisses de cailloux et un bagage respectable de tibias et de fémurs sur lesquels le monde savant bataillait, mais aussi avec une riche collection de «peaux de lapin», comme il disait, qui attestait que le vieux savant à lunettes savait encore se servir d'armes moins préhistoriques que la hache en silex ou le perçoir du troglodyte. Aussitôt de retour de Philadelphie, il reprenait possession de sa chaire, se courbait sur ses bouquins, sur ses cahiers et, maniaque comme un « rond de cuir », dictait son cours, s'amusant à faire sauter dans les yeux de ses plus proches élèves les copeaux de ses longs crayons dont il ne se servait jamais, mais taillait interminablement. Et, quand il avait atteint son but — qu'il visait, — on voyait apparaître au-dessus de son pupitre sa bonne tête chenue que fendait, sous les lunettes dorées, le large rire silencieux de sa bouche joviale.

Tous ces détails me furent donnés plus tard par Arthur Rance lui-même, qui avait été l'élève du vieux Bob, mais qui ne l'avait pas revu depuis de nombreuses années, quand il fit la connaissance de miss Edith; et, si je les rapporte si complètement ici, c'est que, par une suite de circonstances fort naturelles, nous allons retrouver le vieux Bob aux Rochers Rouges.

Miss Edith, lors de la fameuse soirée où Arthur Rance lui fut présenté et où il se conduisit d'une façon aussi incohérente, ne s'était montrée peut-être si mélancolique que parce qu'elle venait

de recevoir de fâcheuses nouvelles de son oncle. Celui-ci, depuis quatre ans, ne se décidait pas à revenir de chez les Patagons. Dans sa dernière lettre, il lui disait qu'il était bien malade et qu'il désespérait de la revoir avant de mourir. On pourrait être tenté de penser qu'une nièce au cœur tendre, dans ces conditions, eût pu s'abstenir de paraître à un banquet, si familial fût-il, mais miss Edith, au cours des voyages de son oncle, avait tant reçu de fâcheuses nouvelles, et son oncle était revenu de si loin, toujours si bien portant, qu'on ne lui tiendra certainement point rigueur de ce que sa tristesse ne l'eût point, ce soir-là, retenue à la maison.

Cependant, trois mois plus tard, sur une nouvelle lettre, elle décida de partir et d'aller rejoindre, toute seule, son oncle, au fond de l'Araucanie. Pendant ces trois mois, il s'était passé des événements mémorables. Miss Edith avait été touchée des remords d'Arthur Rance et de sa persistance à ne plus boire que de l'eau. Elle avait appris que les mauvaises habitudes d'intempérance de ce gentleman n'avaient été prises qu'à la suite d'un désespoir d'amour, et cette circonstance lui avait plu par-dessus tout. Ce caractère romanesque dont j'ai parlé tout à l'heure devait servir rapidement les desseins d'Arthur Rance; et, au moment du départ de miss Edith pour l'Araucanie, nul ne s'étonna de ce que l'ancien élève du vieux Bob accompagnât sa nièce. Si les fiançailles n'étaient pas encore officielles, c'est qu'elles n'attendaient pour le devenir que la bénédiction du géologue. Miss Edith et Arthur Rance retrouvèrent à San-Luis l'excellent oncle. Il était d'une humeur charmante et d'une santé florissante. Rance, qui ne l'avait pas revu depuis si longtemps, eut le toupet de lui dire qu'il avait rajeuni, ce qui est le plus habile des compliments. Aussi, quand sa nièce lui eut appris qu'elle s'était fiancée à ce charmant garçon, la joie de l'oncle fut remarquable. Tous trois revinrent à Philadelphie où le mariage fut célébré. Miss Edith ne connaissait pas la France. Arthur Rance décida d'y faire leur voyage de noces. Et c'est ainsi qu'ils trouvèrent, comme il sera conté tout à l'heure, une occasion scientifique de se fixer aux environs de Menton, non point en France, mais à cent mètres de la frontière, en Italie, devant les Rochers Rouges.

La cloche ayant retenti et Arthur Rance étant venu au-devant de nous, nous nous dirigeâmes vers la Louve, dans la salle basse de laquelle, ce soir-là, était servi le dîner. Quand nous y fûmes nous réunis, moins le vieux Bob, absent du fort d'Hercule, Mrs Edith nous demanda si quelqu'un de nous avait aperçu une petite barque qui avait fait le tour du château et dans laquelle se

trouvait un homme debout. L'attitude singulière de cet homme l'avait frappée. Comme personne ne lui répondit, elle reprit:

— Oh! je saurai qui c'est, car je connais le marin qui conduisait la barque. C'est un grand ami du vieux Bob.

— Vraiment! fit Rouletabille, vous connaissez ce marin, Madame?

— Il vient quelquefois au château. Il vient vendre du poisson. Les gens du pays lui ont donné un nom bizarre que je ne saurais vous répéter dans leur impossible patois, mais je me le suis fait traduire. Cela veut dire: « Le Bourreau de la Mer! » un bien joli nom, n'est-ce pas?

VII

De quelques précautions prises par Rouletabille pour défendre le fort d'Hercule contre une attaque

Rouletabille n'eut même point la politesse de demander l'explication de cet étonnant sobriquet. Il paraissait abimé dans les plus sombres réflexions. Drôle de dîner! Drôle de château! Drôles de gens! Le spectre de Larsan planait sur les convives, même sur celui d'entre nous qui ne le savait point si proche.

Il est juste de dire, du reste, que le professeur Stangerson, depuis qu'il avait appris la cruelle, la douloureuse vérité, ne pouvait se débarrasser de ce spectre-là. Je ne crois point m'avancer beaucoup, en prétendant que la première victime du drame du Glandier et la plus malheureuse de toutes était le professeur Stangerson. Il avait perdu: sa foi dans la science, l'amour du travail, et — ruine plus affreuse que toutes les autres — la religion de sa fille. Il avait tant cru en elle! Elle avait été pour lui l'objet d'un si constant orgueil! Il l'avait associée pendant tant d'années, vierge sublime, à sa recherche de l'inconnu! Il avait été si merveilleusement ébloui de cette définitive volonté qu'elle avait eue de refuser sa beauté à quiconque eût pu l'éloigner de son père et de la science! Et, quand il en était encore à considérer avec extase un pareil sacrifice, il apprenait que, si sa fille refusait de se marier, c'est qu'elle l'était déjà à un Ballmeyer! Le jour où Mathilde avait décidé de tout avouer à son père et de lui confesser un passé qui devait, aux yeux du professeur déjà averti par le mystère du Glandier, éclairer le présent d'un éclat bien tragique, le jour où, tombant à ses pieds et embrassant ses genoux, elle lui avait raconté le drame de son cœur et de sa jeunesse, le professeur Stangerson avait serré dans ses bras tremblants son enfant chérie; il avait déposé le baiser du pardon sur sa tête adorée, il avait mêlé ses larmes aux sanglots de celle qui

avait expié sa faute jusque dans la folie, et il lui avait juré qu'elle ne lui avait jamais été plus précieuse que depuis qu'il savait ce qu'elle avait souffert. Et elle s'en était allée un peu consolée. Mais lui, resté seul, se releva un autre homme... un homme seul, tout seul... l'homme seul! Le professeur Stangerson avait perdu sa fille et ses dieux!

Il l'avait vue avec indifférence se marier à Robert Darzac, qui avait été, cependant, son élève le plus cher. En vain Mathilde s'efforçait-elle de réchauffer son père d'une tendresse plus ardente. Elle sentait bien qu'il ne lui appartenait plus, que son regard se détournait d'elle, que ses yeux vagues fixaient dans le passé une image qui n'était plus la sienne, mais qui l'avait été, hélas! et que, s'ils revenaient à elle, à elle Mme Darzac, c'était pour apercevoir à ses côtés, non point la figure respectée d'un honnête homme, mais la silhouette éternellement vivante, éternellement infâme, de l'autre! de celui qui avait été le premier mari, de celui qui lui avait volé sa fille!... Il ne travaillait plus!... Le grand secret de la « Dissociation de la matière » qu'il s'était promis d'apporter aux hommes retournerait au néant d'où, un instant, il l'avait tiré, et les hommes iraient, répétant pendant des siècles encore, la parole imbecile: « Ex nihilo nihil! »

A tour de rôle, j'examinais les convives et ainsi m'apparaissaient les causes particulières de la tristesse générale. M. et Mme Robert Darzac étaient à côté l'un de l'autre. La maîtresse de céans n'avait évidemment point voulu séparer des époux aussi neufs, dont l'union ne datait que de l'avant-veille. Des deux, je dois dire que le plus désolé était, sans contredit, notre ami Robert. Il ne prononçait pas une parole. Mme Darzac, elle, se mêlait encore à la conversation, échangeait quelques réflexions banales avec Arthur Rance. Devrais-je ajouter même, à ce propos, qu'après la scène à laquelle j'avais assisté du haut de ma fenêtre entre Rouletabille et Mathilde je m'attendais à voir celle-ci plus atterrée... quasi anéantie par cette vision menaçante d'un Larsan surgi des eaux. Mais non! bien au contraire, je constatais une remarquable différence entre l'aspect effaré sous lequel elle nous était apparue précédemment à la gare, par exemple, et celui-ci qui était presque entièrement de sang-froid.

On eût dit que cette apparition l'avait plutôt soulagée et quand je fis part, dans la soirée, de cette réflexion à Rouletabille, le jeune reporter fut de mon avis et m'expliqua cette apparente anomalie de la façon la plus simple. Mathilde ne devait rien tant redouter que de redevenir folle, et la certitude cruelle où elle était maintenant de ne pas avoir été victime de l'hallucination de son

Cinéma de la Paix, St-Imier
 Téléphone 138 6893
 Samedi à 20 1/4 h. - Dimanche à 15 et 20 1/4 h.
Mère et Enfant
 Poignant drame réaliste
 Mère et Enfant, c'est le thème éternel et toujours émouvant qui touche et fait vibrer les cordes sensibles des foules
 Grand succès dans toutes les villes
Trois semaines de vacances
 Fou rire
 Sous peu: Les Enfants de Paris

AUX OCCASIONS - ST-IMIER
 Dr-Schwab 4 A. MATTHEY, représentant.
 Reçu beau choix 6895
Pantalons et Chemises sport
Bretelles et Chaussettes

Colonies de vacances
 La collecte annuelle se fait ces jours par les élèves des écoles, qui veulent bien se dévouer pour leurs petits camarades débilés et peu fortunés.
 Un écolier — ou une écolière — déposera dans chaque ménage un rapport, ou une pochette; il passera reprendre la pochette 2 ou 3 jours plus tard.
 Prière de recevoir gentiment les petits visiteurs, de lire le rapport et de glisser dans la pochette ce que votre cœur vous dira!

PHOTO D'ART
 Agrandissements
J. Groepler
 Centre courant Cartes postales Gravures Esquisses Intérieures Industrielles
 Téléphone 10.59
 Rue du Parc 10
 La Chaux-de-Fonds
 Ouvert le DIMANCHE de 9 à 13 heures
Photos

Immense choix de Robes d'Été
 en tous genres
 Quelques prix:
 Robes lainette, jolis coloris, fr. 7.90
 Robes foulardine coton, fr. 14.50
 Robes mousseline laine, fr. 15.50
 Robes crêpe marocain, dessins nouveaux, fr. 18.50
 Robes voile brodé, haute nouveauté, fr. 29.50
 Robes de chambre été, jolis coloris, fr. 9.90
 Casaque fantaisie, dep. fr. 2.95
 300 modèles Robes d'été dans tous les prix
 MADAME 6795
Marguerite WEILL
 La Chaux-de-Fonds
 Rue Léopold-Robert 26
 2^{me} étage Tél. 11.75

ICE-CREAM
 meilleur rafraîchissement
 Nouveau produit laitier, se trouvera dimanche, depuis 10 h., à la
Laiterie agricole
 rue Hôtel-de-Ville 7
 Se recommande, Alf. Blaser.

Colliers
 Hautes Nouveautés
PANIER FLEURI
 AU 6856

FAITES VOS ACHATS DE
Chapeaux de paille
Au Tigre Royal
 W. MORITZ
 15, Léopold - Robert, 15
 (à côté de la Fleur-de-Lys) 6888
 Beau choix dep. fr. 4.50
Panamas d'origine
 5% S. E. N. J.

Cinéma Scala
 Du 5 au 11 juin, tous les soirs à 20 h. 30 - Dimanche: Matinée à 15 h. 30
 Les Célèbres Quadrilles du Moulin Rouge de Paris
 dans
Le Fantôme du Moulin Rouge
 SANDRA MILOWANOFF
 MADELEINE RODRIGUES
 GEORGES VAULTIER
 ALGER
 PREJEAN
 PAUL OLIVIER
 JOSE DAVERT
 MAURICE SCHUTZ

L'énorme succès cinématographique de René CLAIR, interprété par Sandra MILOWANOFF
 Georges GAUTIER — Maurice SCHUTZ — José DAVERT

Cinéma Moderne
 UN BEAU DRAME D'AVENTURES VÉCUES
Au coucher du soleil ou Sundown
 6814



Roy Stewart, Charles Murray and Bessie Love in "Sundown".
 Epopée héroïque en 4 actes du temps de Roosevelt, interprétée par Bessie LOWE — Charles MURRAY — Roy STEWARDT

Le roi des comiques Buster KALTON dit FRIGO dans
Les Châteaux en Espagne de Frigo

Cinéma Apollo
 L'admirable drame **Les Deux Gosses** Suite et fin
 La mort d'un gosse Justice!
PARIS QUI DORT
 Fantaisie du plus haut comique, en 6 parties
 Prix des places dans les 3 établissements
 fr. 0.85 fr. 2.75 6815

Au Barcelona
 Dès ce soir et chaque soir 6894
GRAND CONCERT
 par le **Nouvel Orchestre**
 composé de 4 artistes
 sous la direction de M. RICCARDO CERUTTI
 Dimanche à 11 heures: **Concert apéritif**
 Se recommande, A. RAMIS.

Chalet de la Recorne
 Charmant but de promenade
 Beaux ombrages, à proximité de la ville 6892
JEUX DE BOULES remis à neuf
 Rendez-vous des familles
 SPÉCIALITÉ DE:
Bons quarts-heures en Jambon
 Charcuterie fine, Sandwichs, etc.
Vins de: St-Georges, Mâcon, Beaujolais, Jolliot-Paulin, de Beaune
 Consommations de 1^{er} choix
Bière, Sirop, Limonade, etc.

Orfèvrerie
RICHARD Fils

Vélo de dame à vendre à bas prix, état de neuf. — S'adresser rue Ph.-H. Matthey 29, au rez-de-chaussée à gauche. 6879

Corricide Lindo
 remède radical contre les cors aux pieds. **Droguerie Lindo**, Fritz-Courvoisier 9. 6845

Logement. A louer, à la campagne, un logement de trois pièces, cuisine, eau, électricité, à personnes tranquilles. — S'adresser à M. Louis Guillaume, Epagnier (Marin). 6880

Bon ouvrier menuisier

Lait. On demande quelques pratiques de lait. A la même adresse, on achèterait un lit usagé. — S'adr. à Ph. Stähli, Verger 26, Le Locle. 6789

Salle à manger

Perdu mardi une barette de diamants et platine. — La rapporter contre très-bonne récompense, chez M^{me} Emile Wolf, rue de Montbrillant 13. 6899

pour fr. 695.— au comptant. A vendre tout de suite une très belle chambre à manger moderne, neuve tout bois dur, composée d'un très beau buffet de service, une table à rallonges, 6 chaises, garantie 10 ans sur factures. Fiançés profitent. — S'adresser Magasin de meubles C. Beyerler fils, rue de l'Industrie 1, Téléphone 21.46. 6887

Pharmacie d'office: 7 juin: Béguin.
Pharmacie Coopérative: 7 juin: Officine N° 2, Paix 70, ouverte jusqu'à midi.
 Nota. — La pharmacie d'office du dimanche pourvoit seule au service de nuit du samedi soir au lundi matin (de même pour les jours fériés).

Lit A vendre un lit complet, propre, prix fr. 60.— S'adresser au bureau de La Sentinelle. 6839

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
 du 4 juin 1925

A vendre burin fixe, état de neuf. — S'adresser chez Henri Girard, rue de l'Industrie 21. 6799

Mariages civils. — Calame-Longjean, Willy-Edouard, émailleur, et Perrenoud, Jeanne, commis, tous deux Neuchâtelois. — Reichenbach, Paul, employé C. F. F., Neuchâtelois et Bernois, et Hild, Elise-Lina, horlogère, Neuchâteloise. — Girardin, Marcel-Adrien, bijoutier, et Ernst, Mina, sans profession, tous deux Bernois. — Reinhard, Henri-Charles, horloger, et Huguenin-Dezot, Angèle-Madeleine, ménagère, tous deux Neuchâtelois. — Jeannot, Albert, commis, Neuchâtelois, et Schorer, Marie-Rosa, ménagère, Bernoise.

Lit à deux places usagé, un canapé parisien, table sapin et un habit d'homme, neuf, grande taille, à vendre, rue du Progrès 103, plain-pied à droite.

Inhumations
 Samedi, à 13 1/2 heures:
 M^{me} Huguenin-Hadorn Eugénie-Elise, 46 ans et 7 1/2 mois. Rue de la Boucherie 5. Avec suite.

A vendre 1 appareil photo, 13x18, fr. 50.— avec sacoche. — S'adresser Soleil 9, au 2^{me} étage. 6759

Pompes funèbres
Corbillard-Fourgon automobile
 Toujours grand choix de **Cercueils création**
Cercueils de bois
 Tous les Cercueils sont capitonnés
 Prix très avantageux 6033
 S'adresser, **S. MACH**
 4.90 Téléphone 4.34
Numa-Droz 6
F.-Courvoisier 56 Jour et nuit

A vendre 2 grandes seilles, bois dur, à fr. 8.— pièce; 1 chevalet, fr. 6.—; 1 couleuse, fr. 10.—; 10 grandes crosses, à fr. 1.50 pièce; 2 tableaux, fr. 20.—. — S'adresser rue Numa-Droz 36, au 2^{me} étage. 6791



Repose en paix.
 Madame et Monsieur Arnold Vuille et leurs enfants; Monsieur et Madame Louis Maurer et leur fils; Monsieur Pierre Steudler et ses enfants; Madame Cécile Hervé et son fils, à Herity (France); Madame et Monsieur Louis Bogli et leurs enfants; Messieurs Edouard, Adolphe, en Amérique, et Marcel Maurer; Monsieur et Madame Adolphe Dick; Monsieur et Madame Albert Dick et leurs enfants, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances, de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher père, grand-père, beau-frère, oncle et parent,
Monsieur Daniel MAURER
 décédé samedi, à 1 heure du matin, à l'âge de 74 ans.
 La Chaux-de-Fonds, le 6 juin 1925.
 L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **lundi 8 courant**, à 13 heures.
 Départ de l'Hôpital.
 Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 6901

CHAPEAUX DE DEUIL Coussins mortuaires **AU PRINTEMPS**
 Crêpes et Grenadines

Les faits du jour

Les armements de l'Allemagne

BERLIN, 6. — L'agence Wolff annonce ce qui suit au sujet de l'impression produite par la note des Alliés, dans les milieux politiques compétents de Berlin : Il ressort avant tout des annexes de la note qu'au point de vue du désarmement, l'Allemagne a fait d'énormes sacrifices et que les quelques points pour lesquels les Alliés demandent encore le règlement sont insignifiants. L'idée dominante de la note et d'après laquelle l'Allemagne aurait envisagé la possibilité de mettre sur pied à un moment donné une grande armée de guerre en rapport avec sa population, doit être énergiquement repoussée. Par contre, la note permet de se faire, pour la première fois, une idée exacte des points particuliers sur lesquels les Alliés veulent encore obtenir satisfaction relativement à la question du désarmement et ce n'est qu'une fois ces conditions remplies, qu'ils s'engageront à évacuer la zone nord de la Rhénanie.

Les milieux compétents allemands procéderont immédiatement à un examen détaillé de la note.

Réd. : La note des Alliés, très longue, énumère avec beaucoup de détails les violations commises par l'Allemagne, les armements secrets qu'elle a poursuivis pour la reconstitution de son armée. Le démenti de Wolff n'est pas suffisant pour ébranler l'impression d'exactitude que procurent les faits indiqués par la note franco-anglo-belge. On y note surtout qu'un grand nombre d'associations, dont les membres s'élèvent à plusieurs millions, préparent la nouvelle armée allemande.

La note déclare, entre autres : Un certain nombre d'usines non autorisées ont fabriqué du matériel de guerre et sont encore en mesure de le faire. D'autres possèdent encore des installations en excédent. 526 machines devront être dispersées à la cartoucherie de Karlsruhe, 278 à la fabrique de douilles de la même ville, 885 machines à l'usine Mauser à Oberndorf, 1373 à Wittebau. Un four Martin est à détruire à Spandau. Dans les usines autorisées, il y a à détruire, chez Krupp, à Essen et à Motten, les grosses machines à fabriquer les tubes de canons lourds, les presses à faire les corps explosifs comprimés, et un stock de munitions. D'autres mesures analogues seront à prendre dans un certain nombre d'établissements. Dans les établissements militaires de l'Etat, il y a diverses installations à supprimer et des transformations à effectuer : à supprimer, notamment, entièrement, les camps de protection contre les gaz de Hanau. Enfin, les ateliers des corps de troupe ou de la police sont à supprimer ou à réduire.

Un complot contre Alphonse XIII

PERPIGNAN, 5. — Havas. — Des voyageurs, revenant de Barcelone, disent que la police a trouvé à quelques kilomètres de Barcelone une bombe électrisée pesant 80 kilos destinée à faire sauter le train royal le 4 juin, jour de départ du souverain.

Les plans saisis indiquent que l'endroit de l'explosion se trouvait dans un tunnel.

Quatorze jeunes étudiants et employés ont été arrêtés ; il s'agit de séparatistes appartenant à la société catalane extrémiste ; ils nient tous. La censure a interdit toute autre publication à ce sujet.

Dernièrement, une bombe avait éclaté devant l'hôtel de la marquise de Castelbel, le lendemain d'un bal donné en l'honneur des souverains.

PERPIGNAN, 5. — Havas. — Suivant de nouveaux renseignements fournis par des voyageurs venant de Barcelone, la police a effectué de nombreuses arrestations à la suite de la découverte d'un complot fomenté dans le but de faire sauter le train royal. Plusieurs des personnes arrêtées ont été relâchées. Dix-neuf arrestations auraient été maintenues, pour la plupart celles de jeunes étudiants connus pour leurs idées séparatistes. Ils seront traduits en conseil de guerre. Le programme du voyage du roi n'a pas été modifié. On dit même que le séjour du souverain sera prolongé.

Suivant les « Evening News » de Londres, une bombe aurait également été découverte dans la cathédrale de Barcelone, quelques minutes avant la messe à laquelle devait assister le roi Alphonse. Selon renseignements recueillis par le correspondant du « Daily Mail », à Cerbère, quatre prêtres auraient été arrêtés à la suite de cette découverte.

Suisse et Pologne

VARSOVIE, 5. — Une transaction importante est intervenue ces jours-ci entre la Banque de l'Economie Nationale, d'une part, et la Société de Banque Suisse à Bâle, de l'autre.

La transaction a eu pour objet la vente d'obligations communales pour la somme de 4 millions de zlotys, ainsi que l'obtention d'un crédit de banque de 5 millions de zlotys à des conditions très favorables au point de vue des intérêts.

En même temps fut réglée par l'intermédiaire de cette banque, la question des prétentions d'avant-guerre revendiquées par la dite Banque suisse de la commune de la ville de Cracovie.

« La maison s'était écroulée »

INGOLSTADT, 5. — Wolff. — Cinq garçonnets jouaient une carrière de sable, à Eckenzell, à « construire des maisons ». Tout à coup, les parents de l'un d'eux virent revenir l'enfant qui leur raconta que « la maison s'était écroulée ». Ce ne fut qu'après avoir pressé le petit de questions que l'on comprit l'atroce vérité : un éboulement s'était produit dans la carrière. Les sauveteurs accourus sur les lieux de l'accident s'occupèrent à dégager les camarades de jeu du petit rescapé, mais la mort avait déjà fait son œuvre. Deux des petites victimes étaient frères.

La vague de chaleur en Amérique

NEW-YORK, 6. — Havas. — On a enregistré jusqu'à aujourd'hui 141 décès dus à la chaleur, cette semaine, aux Etats-Unis.

INFORMATIONS

Nouveaux massacres en Bulgarie

La vague de chaleur

en Amérique a provoqué cent quarante décès

EN BULGARIE

TRIESTE, 6. — Suivant un journal de Trieste, les journaux de Belgrade reçoivent des nouvelles graves de Sofia où la population est, depuis vendredi, sous l'impression douloureuse des nouveaux incidents sanglants qui se sont produits dans la province. Dans le district de Vidino, des bandes armées composées de Macédoniens et commandées par Mieloff auraient commis des massacres. Dans la seule ville de Vidin, soixante-huit personnes ont été tuées dans la rue, à coups de revolver. Parmi les tués, se trouvent les chefs Asteff, Miteff et le député Kosowski. La maison de ce dernier a été incendiée. La villa du lieutenant-colonel Madjénéff a été détruite au moyen d'une bombe. Le père, la mère et le sœur du lieutenant-colonel Miteff furent blessés, ainsi que le lieutenant-colonel Nedelsky.

AU MAROC

RABAT, 5. — Havas. — Les forces dissidentes d'Abd-El-Krim ont repris une offensive violente contre le massif de Taouana. Les troupes françaises ont d'abord marqué un léger recul, puis après l'intervention du groupe Freydenberg, le combat s'est poursuivi à l'avantage des Français.

Une bataille à Canton

LONDRES, 6. — Havas. — Des nouvelles de Canton annoncent une bataille entre les habitants de cette ville et ceux de Unnem, qui ont été chassés de la ville. La grève générale est déclarée. Les communications télégraphiques avec Hong-Kong sont coupées. « L'Associated Press » laisse entrevoir qu'une grande lutte se prépare en Chine entre le Japon et la Russie des Soviets, ces deux pays aspirant à la domination en Chine.

CHANGHAI, 5. — Havas. — Le directeur japonais d'une filature sino-japonaise située à Pootung, a tiré hier sur des émeutiers qui tentaient de s'emparer de l'usine. Cinq de ces derniers ont été blessés. Une importante force de police à la tête de laquelle se trouvait un inspecteur japonais a chassé les émeutiers, après que ceux-ci eurent brisé des fenêtres et des meubles.

Faux-monnayeurs dernier style !

PARIS, 6. — Havas. — On mande de Londres au « Matin » que la police anglaise de Scotland-Yard a découvert hier soir une installation secrète d'une bande de faux-monnayeurs. Ceux-ci, au nombre de trois, ont réussi jusqu'ici à échapper à la police. Des presses mécaniques, des machines électriques compliquées, plusieurs appareils photographiques de très grande valeur, une machine perfectionnée servant à l'agrandissement photographique, à l'imprimerie et au tirage des faux billets, ainsi qu'une pièce transformée en laboratoire et éclairée par des lampes à arc, ont été découverts.

CONFÉDÉRATION

Après l'accident d'Annessasse

Vendredi à 14 heures, en gare d'Annessasse, a eu lieu la reconstitution de la terrible explosion de chlore qui s'est produite dimanche dernier. La Société pour l'industrie chimique à Bâle, qui possède l'usine de Monthey, fournisseur du chlore qui fit explosion, était représentée par un avocat genevois. Cette société décline toute responsabilité de l'accident qui, d'après elle, incombe entière à la Compagnie française du P. L. M. Le cylindre contenant le chlore explosé n'est pas la propriété de l'usine de Monthey, mais d'une fabrique de soieries de Lyon qui l'avait expédié à Monthey pour être rempli. Le tribunal de St-Julien a décidé de nommer des experts pour établir des responsabilités.

La foire de Bienne

Malgré que dans la plaine on soit en plein aux fenaisons, de nombreux paysans sont venus à la foire de jeudi. Il a été amené sur le champ de foire au bétail 87 vaches et 12 bœufs, dont les prix variaient de 1500 à 2500 fr., suivant la race et l'âge ; 23 génisses valant 1200 à 1500 fr., ainsi que 473 porcs, dont les goretts allaient pour 35 à 40 fr. la paire, les moyens 60 à 70 fr. et les gros 90 à 110 fr. la paire. Au marché aux légumes, les fraises se vendaient 2 fr. 60 le kilo, les cerises 1 fr. 60, les pommes de terre nouvelles 60 à 90 ct. le kilo. Au marché du bois, le foyard vaut 100 fr. les trois stères, le sapin 70 fr. Beaucoup d'animation aussi à la foire aux marchandises.

Une jeune fille sous le train

A l'arrivée à Dietikon, où elle travaille, du train de Brougg, une jeune fille de 19 ans, Anna Oberle, a voulu sauter en bas du wagon. La malheureuse a passé sous les roues et elle a été tuée sur le coup.

Maitre renard pris par... une femme

Mme Tissières, de l'Hôtel Suisse à Champex, constate un matin que maitre renard lui prit un beau coq et une poule.

Quelques jours après, il revint à la charge, en tue une dizaine, en emporte deux. C'en est assez, pense la patronne, tu me le payeras.

Comme la porte de l'écurie se trouve immédiatement au-dessous d'une fenêtre, elle fixa une ficelle à la porte de l'écurie et vint, le soir venu, faire le guet à la fenêtre en tenant la ficelle. Effectivement, le renard revint, flaira, et prudemment entra dans l'écurie, où toute fuite était impossible. Tirer la ficelle, et maitre renard fut pris par plus malin que lui.

Quand M. Tissières rentra, renard passa de vie à trépas.

Félicitations à Mme Tissières. X.

Au Conseil national

A. GrosPierre a déposé la question suivante : « Le Conseil fédéral a-t-il eu connaissance d'un article paru dans un journal du Jura donnant l'impression d'une information sérieuse, que le pont de chemin de fer du Taubenloch n'offre pas toute la sécurité désirable et au surplus que le dit ouvrage n'est même plus soumis aux révisions qui s'effectuaient autrefois. Le Conseil fédéral veut-il bien rassurer le public sur ce pont par une réponse précise. »

Un camion tombe dans l'Aar

Vendredi, vers 17 heures, dans des conditions encore inexplicables, un auto-camion de la fabrique de pierres de construction de Soleure, passant le pont de l'Aar, à la partie amont de la ville, a enfoncé le parapet de fer et a été précipité dans la rivière. Le chauffeur, M. Wernli, 30 ans, marié, a été pris sous la lourde machine ; jusqu'à présent, son corps n'a pas encore pu être retrouvé.

Canton de Neuchâtel

Une jeune grand-mère qui ne sait plus discerner...

Une bonne et très authentique histoire vient de se passer à Travers.

Une jeune mère vient de mettre au monde son premier bébé. Ce fut la grand-mère qui fit la toilette de ce dernier et l'emballa. Puis on dépêcha le père au village faire inscrire l'héritier. On décida de l'appeler Jean-Louis. Quand le père fut de retour, il fut accueilli par sa belle-mère qui lui dit : Mon pauvre gendre, il faut retourner encore une fois à la mairie ! — Et pourquoi faire ? — Nous nous sommes trompés ! ce n'est pas un garçon, c'est une fille !

Et le père reprit le chemin de la mairie, annonça l'erreur et l'on inscrivit : Une fille, Jeanne-Louise. X.

Mutualité

La Fédération cantonale neuchâteloise des Sociétés de secours mutuels a eu son assemblée annuelle le samedi 9 mai dernier, à Corcelles. 35 délégués représentant 17 sociétés avec un effectif de 9,400 membres étaient présents. Le Comité, ayant à sa tête M. A. Rémy, à La Chaux-de-Fonds, a été confirmé dans ses fonctions pour deux ans. Les délégués ont estimé qu'il n'était que juste d'accorder pleine confiance aux membres qui s'étaient dévoués jusqu'ici.

Le rapport du Comité sur son activité est très intéressant, et on remarque que des questions très importantes pour la mutualité sont ou vont être discutées. Notons entre autres la question d'un subsidie complémentaire pour accouchement, celle de la réassurance et celle de l'assurance infantile.

Malgré la cotisation minime, l'état financier est très satisfaisant. Remarquons en passant que la Fédération locale des Sociétés de secours mutuels du Locle a été dissoute, suite de la création de la Fédération cantonale et de l'entrée dans cette dernière des sociétés qui la formaient.

LA CHAUX-DE-FONDS

Des légendes !

On lira dans le compte rendu du Conseil général les bruits que font courir certaines personnes. Puisque nous en sommes à démentir les légendes, ajoutons que la déclaration faite par un journal disant que Robert Gafner a « encaissé le soufflet » destiné à Lauener, en est une aussi. Cette version est absolument fautive. Robert Gafner a reçu, par ricochet, un coup de coude de M. Breitmeyer à la tête, et non un soufflet.

Personnel de l'administration communale

Le rapport de gestion dit :

« Nous n'avons pas de décès à signaler chez les fonctionnaires en 1924. Par contre, nous enregistrons les démissions de cinq anciens serveurs de la Commune, qui ont pris leur retraite en 1924, soit celles de : 1. M. Fritz Arber, chef du service des eaux et du gaz, dès le 31 mai, après 35 ans ; 2. M. Adolphe Derendinger, 2^{me} contremaitre de l'usine à gaz, dès le 31 mai, après 34 ans ; 3. M. Julien Jeanneret, secrétaire-caissier des travaux publics, dès le 29 février, après 23 ans ; 4. M. Paul Montandon, intendant de l'hôpital, dès le 29 février, après 18 ans ; 5. Mme Eugénie Reber-Quaile, inspectrice d'assistance, dès le 31 octobre, après 8 ans de service. Nous avons reçu en outre les démissions de : M. Samuel Jeanneret, gérant des immeubles communaux ; M. François Zimmermann, concierge-fosseyeur du cimetière de la Charrière, qui ont quitté l'administration, le premier, le 29 février, après 4 ans, le second, le 30 avril, après 5 ans de service.

Nous adressons à tous, nos sincères remerciements, souhaitons à ceux que l'âge a éloignés de nous, un repos bien mérité durant de nombreuses années, et aux deux derniers, pleine réussite dans leurs nouvelles entreprises. »

Nous apprenons, d'autre part, avec un vif plaisir, que la Commune vient de remettre à notre camarade Christian Brunner, en témoignage de reconnaissance, un magnifique service en argent. Christian Brunner vient d'accomplir sa vingt-cinquième année, de fidèle activité au service de la Commune. Nous l'en félicitons très sincèrement.

Concert public

Demain, au Parc des Crétets, concert public de 11 heures à midi par la Société de Musique La Lyre (direction : M. W. Perret). Programmes à l'entrée.

Accident d'automobile

Hier soir, à 20 h. 15, la police était avisée qu'un accident venait de se produire à l'intersection des rues de l' Arsenal et Jaquet-Droz, à l'angle de la salle Oudart. M. Junod fils, patron monteur de boîtes, conduisant une Lancia, descendait la rue de l' Arsenal. M. Jaussi, de la Charrière, venait de long de la rue Jaquet-Droz, également en auto. Les deux conducteurs ne s'aperçurent pas à temps et leurs voitures se rencontrèrent avec force. Un ouvrier, M. Adam, de Renan, se trouvait sur la voiture de M. Jaussi. M. Junod était accompagné d'un ami. La voiture de ce dernier fut projetée à huit mètres de distance, contre l'angle de la maison Fallet. Les roues avant et arrière ont été arrachées et tordues. Seul le fait d'être projetée contre la maison empêcha le capotage de cette machine. On a ainsi heureusement évité un accident qui aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus graves.

MM. Jaussi, Adam et Junod souffrent de diverses contusions, qui ne mettent cependant pas leur vie en danger. M. le Dr Grosjean, qui se trouvait dans une maison voisine, donna les premiers soins aux blessés. La Lancia est hors d'usage. M. Adam fut ramené chez lui, à Renan, en automobile, par les soins du chef de police.

Après l'accident de la Métro

Hier, d'après les renseignements qui nous étaient fournis, nous avons donné une version de l'accident de la Métropole que le cycliste conteste. Nous lui donnons d'autant plus volontiers la parole qu'il est spontanément venu auprès de nous, ce qui prouve qu'il n'a pas tenu à rester inconnu. Ce geste l'honore.

Après l'accident, dit-il, je suis resté un instant sur place à parler avec le public qui m'entourait. Pendant ce temps, ils sont partis avec la blessée dans une pharmacie. Je ne pouvais pas rester dans mes habits déchirés. Je suis allé me rechanger et suis revenu avec mon vélo demander dans les pharmacies environnantes si cette demoiselle n'avait pas été soignée là. Je n'ai rien trouvé. Le soir, j'ai appris qu'on l'avait conduite à la Métropole. Je suis allé demander qui c'était et où elle habitait pour aller la voir. Je suis ensuite allé chez cette personne et j'ai donné mon adresse.

Colonies de vacances

La première colonie d'été vient de descendre à Malvilliers. Une seconde, une troisième, fortes de 50 à 55 enfants suivront en juillet et en août.

Leurs petits camarades, garçons et filles restés ici, se chargent de distribuer dans chaque ménage un rapport et une pochette. Le même élève reprendra la pochette deux ou trois jours plus tard. — Prière à chacun de lire le rapport et de glisser dans la pochette ce que son cœur lui dira.



Tour cycliste d'Italie

MILAN, 5. — Vendredi, sur le parcours Forli-Verona, 318 km., a été disputée l'avant-dernière étape du tour cycliste d'Italie. L'arrivée s'est produite en peloton, à 17 heures 17', dans l'ordre suivant : 1. Girardengo ; 2. Binda, à une roue ; 3. Belloni, à une longueur ; 4. Bestetti ; 5. Brunero ; 6. Pancera.

Binda est en tête du classement, suivi à 4 minutes par Girardengo, Brunero et Belloni.

FOOTBALL

Au Parc des Sports

Nous rappelons les trois finales qui se disputent demain matin sur les terrains de la Charrière, dès 8 h. 30, pour les titres de champions des groupes des Montagnes, séries A. B. C. neuchâteloises.

Au Floria-Sports

Le F.-C. Floria-Sports a renouvelé son bureau comme suit : Président, Fahrer Charles, Manège 14 ; caissier, Matli Ferdinand, Combettes 4 ; secrétaire, Jeannin Charles, Numa-Droz 106. Correspondance : Case postale 313. Comité, commission de jeu, le mercredi.

Ensuite d'entente avec le F.-C. Chaux-de-Fonds, le deuxième terrain du Parc des Sports a été sous-loué par notre société. Ce terrain excellent contribuera au développement du F.-C. Floria-Sports. Entraînement : facultatif, lundi, mardi, jeudi ; obligatoire, vendredi.

Les changes du jour

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.)

	Demande	Offre
PARIS	25.— (25.25)	25.35 (25.60)
ALLEMAGNE.	122.70 (122.70)	123.10 (123.10)
	(le Heutenmark)	
LONDRES....	25.06 (25.06)	25.10 (25.11)
ITALIE	20.45 (20.55)	20.70 (20.80)
BELGIQUE...	24.50 (24.55)	24.90 (24.90)
VIENNE	72.50 (72.50)	73.10 (73.10)
	(le million de couronnes)	
PRAGUE	15.20 (15.20)	15.40 (15.40)
HOLLANDE ..	207.— (207.10)	207.60 (207.70)
MADRID	75.— (74.90)	75.40 (75.30)
NEW-YORK :		
Cable	5.15 (5.15)	5.17 (5.17)
Chèque	5.14 (5.14)	5.17 (5.17)

Horaire de poche

L'horaire de poche de « La Sentinelle » est paru.

Abonnés et lecteurs, ayez tous en poche notre horaire. Son prix de 50 ct. est modique et il vous rendra d'appréciables services.